

MEHDI AZIZI, POLITOLOGUE IRANIEN, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«C'EST UNE GUERRE EXISTENTIELLE POUR L'IRAN»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8432 MARDI 3 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

LE BARIL S'ENFLAMME



Alors que l'agression Israélo-américaine contre l'Iran se poursuit, l'économie mondiale retient son souffle. Entre la menace d'un blocage du détroit d'Ormuz et l'incertitude diplomatique, le prix du baril de pétrole vient, sans surprise, prendre une envolée, faisant craindre un choc énergétique sans précédent.

Page 3

CAPITAL-RISQUE

Le coup inédit d'Alger 3

Page 5

ALGÉRIE – BELGIQUE

Relancer le Conseil d'affaires

Page 4

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)

CRB - MCA, une finale avant l'heure

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

L'escalade secoue le pétrole

Trois jours après le début de la guerre menée par Israël et les Etats-Unis contre l'Iran, il devient évident qu'aujourd'hui, toute la région du Moyen-Orient et la péninsule du Golfe sont touchées, plongeant les pays dans l'expectative et l'inquiétude. Cette guerre concerne maintenant directement une quinzaine de pays, touchés par les incidents ou par des dommages : le Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Qatar, le Koweït, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, l'Irak, la Syrie, Oman, les territoires palestiniens occupés et dernièrement le Liban et Chypre.

Téhéran, la capitale, ainsi que plusieurs villes continuent d'être la cible de bombardements massifs. Les missiles de l'aviation sioniste et américaine ont poursuivi leurs attaques sur des infrastructures militaires et civiles. Le bilan provisoire avance plus de 300 morts et des milliers de blessés. Cependant, la riposte iranienne n'a pas faibli. Le territoire israélien a été touché par des salves de missiles iraniens et des centaines de drones. Tel Aviv a été touché par un missile qui a fait d'énormes dégâts, plusieurs morts et des disparus. Même constat dans plusieurs localités israéliennes où des bâtiments ont été détruits ainsi que des infrastructures.

Au Koweït, Washington annonce plusieurs morts parmi ses soldats, touchés par les déflagrations d'un missile iranien. Quelques heures plus tard, elle déplore aussi la perte de trois avions de chasse, abattus près d'un aérodrome militaire. Les pilotes et leurs équipages ont pu s'éjecter de leurs appareils à temps.

Au Liban, la tension est montée d'un cran après de nouvelles attaques de l'aviation sioniste, qui a mené des frappes sur des villages au sud du pays et sur la banlieue ouest de Beyrouth. On dénombre plus de trente morts parmi les civils libanais. Tel Aviv a même annoncé officiellement que le chef du Hezbollah, Naïm Kacem, sera parmi ses cibles prioritaires.



Wall Street décroche, le pétrole flambe.

LA BATAILLE D'ORMUZ

Le blocage du détroit d'Ormuz risque de chambouler le déroulement de cette guerre. Téhéran a décidé d'actionner sa menace de fermer ce passage névralgique à la navigation maritime, large d'une trentaine de kilomètres seulement. On fait état de trois attaques contre des tankers et des navires commerciaux, sans autres précisions. Il faut dire que ce passage stratégique est considéré comme l'artère vitale de l'énergie mondiale. Selon des données officielles, près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole, soit environ 20 millions de barils par jour, y transitent, ainsi qu'un cinquième du gaz naturel liquéfié (GNL). D'ailleurs, le marché du pétrole s'agite. La menace de fermeture de ce détroit et la paralysie du trafic commercial ont poussé les cours du brut à des turbulences inattendues. Des compagnies pétrolières ont déjà suspendu leurs liaisons, créant un mini-choc pétrolier durant le week-end. Car il n'y a pas seulement le pétrole qui y transite. En effet, le marché du gaz, le GNL risque également d'être secoué, car le Qatar et les Emirats arabes unis, qui représentent à eux deux un cinquième de l'offre mondiale de GNL, expédient la totalité de leurs cargaisons par le détroit d'Ormuz. D'où les craintes de pénuries et d'envolées des prix dans les pays européens qui ont massivement opté pour le gaz qatari en remplacement du gaz russe.

Ainsi, le prix du baril est monté hier à plus de 80 dollars. Une forte progression dans ce contexte d'escalade. Selon Reuters, les cours du brut de la mer du Nord, le Brent, ont bondi de 10,9 % pour atteindre 82 dollars le baril. Un niveau inédit depuis le 23 juin 2025. A la clôture, le Brent atteignait 77,52 dollars le baril. Il pourrait atteindre 100 dollars et même plus en cas d'aggravation du conflit, selon tous les experts.

Par ailleurs, les analystes s'inquiètent d'un autre phénomène qui a surgi de cette conjoncture de crise et de conflit. Il s'agit des investisseurs qui se sont massivement tournés vers les valeurs refuges. Le prix de l'or a ainsi progressé de 2 %, atteignant 5 330 dollars l'once. Une envolée qui traduit la nervosité persistante des marchés face aux incertitudes géopolitiques et aux risques d'extension du conflit.

Hachemi B.

Les partis appellent au dialogue

SUITE aux agressions américano-israéliennes sur le territoire iranien, plusieurs partis, dont Jil Jadid, le Rassemblement national démocratique (RND) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP), ont exprimé, hier, leur position, chacun selon sa propre grille politique. Le vice-président de Jil Jadid, Zoheir Rouis, a indiqué hier, dans un communiqué du parti intitulé « L'Iran sous les bombes : encore une guerre au nom du mensonge », que l'on ne pouvait pas prétendre sauver un peuple par des frappes de missiles sur son territoire, précisant qu'il ne s'agissait pas, selon lui, de défendre un quelconque régime, en référence notamment au régime des Mollahs. Il a ajouté que fermer les yeux face aux frappes américano-israéliennes contre l'Iran reviendrait à « accepter que les frontières deviennent temporaires », que les souverainetés soient « optionnelles » et que la sécurité des Etats soit conditionnée aux ambitions des grandes puissances. Au regard de ses observations, le monde connaît ainsi une mutation dans laquelle la loi internationale est supplantée par la force et la brutalité. « Il ne s'agit pas de démocratie. Il s'agit de puissance. Derrière le discours moral, il y a la logique des puissances. Et derrière la rhétorique démocratique, il y a l'intérêt stratégique », a-t-il indiqué. D'ailleurs, « pour les Etats-Unis, l'enjeu dépasse la sécurité : il concerne l'équilibre énergétique mondial, le contrôle des routes commerciales, l'influence stratégique dans une région clé reliant l'Asie, l'Europe et le Golfe », a-t-il expliqué. Procédant à une analyse des motivations d'Israël, Zoheir Rouis, a avancé que « pour Israël, il s'agit d'éliminer un adversaire stratégique régional et d'imposer un rapport de force militaire et stratégique durable dans un contexte où la question palestinienne demeure irrésolue et les tensions régionales permanentes »

Le vice-président de Jil Jadid a ensuite braqué les projecteurs sur de nombreux précédents d'interventions étrangères, citant l'Irak, la Libye, la Syrie et l'Afghanistan, qui illustrent, selon lui, une même logique de « destruction ». En conséquence de quoi, Zoheir Rouis s'opposerait à l'idée que l'Iran puisse échapper à ce cycle. Il a soutenu que l'Iran a besoin de décider lui-même de son avenir, « sans menaces extérieures, sans manipulations, sans changement de régime imposé ». « Les bombardements en cours n'ont pas été demandés par les Iraniens, pas plus que le changement imposé par l'étranger. Ces choix sont le résultat de stratégies élaborées ailleurs, qui ignorent les aspirations profondes des peuples à vivre dans la paix, la justice et l'autodétermination », a avancé Zoheir Rouis. Il a ajouté : « Installer à Téhéran un dirigeant façonné de l'extérieur, un Hamid Karzaï version iranienne, ne produira ni stabilité ni prospérité. Cela produira ce que ces expériences ont toujours produit : fragmentation, radicalisation, dépendance et chaos. »

Le vice-président de Jil Jadid a, en outre, déclaré que « cibler des responsables pour les éliminer, quel que soit le jugement porté sur leur régime, ne relevait pas de la justice mais de l'exécution politique », qu'il a qualifiée d'élimination extrajudiciaire comparable, selon ses propos, dans son « illégalité », à des enlèvements de dirigeants ailleurs dans le monde. Il a conclu en martelant que « refuser cette logique, ce n'est pas défendre un régime. C'est défendre un principe : la souveraineté des peuples et la primauté du droit ».

PRIVILÉGIER LA VOIE DIPLOMATIQUE

Pour sa part, le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé, dans son communiqué, son appréciation pour la position de l'Etat algérien, qu'il qualifie de « rationnelle, sage et équilibrée », sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, face aux « graves développements au Moyen-Orient ». Le parti a réitéré son soutien total à toutes les initiatives présidentielles visant à gérer cette situation, tout en mettant en avant l'importance de « privilégier la voie diplomatique ». Dans ce sillage, le RND a indiqué que les appels téléphoniques du Président avec ses homologues arabes reflètent « le profond attachement de l'Algérie à la solidarité arabe », de même que sa volonté de promouvoir « le dialogue, la coordination et la consultation en cette phase délicate ». Selon le parti, ces échanges tendent à soutenir les efforts de médiation pour stopper l'escalade et rétablir la sécurité dans la région.

Le RND a également salué l'action diplomatique du ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, chargé des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. « Sous la direction du président Tebboune, M. Attaf a reçu les ambassadeurs des pays arabes ayant subi des attaques militaires, en un geste reflétant le rejet catégorique par l'Algérie de toute atteinte à la souveraineté des Etats et son attachement au droit international et aux conventions internationales », lit-on dans le communiqué du parti. Le RND a, enfin, appelé « à l'arrêt immédiat de toute forme d'escalade, à privilégier la sagesse et la maîtrise de soi, et à protéger les vies humaines tout en préservant les intérêts des Etats et des peuples ».

De son côté, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), par la voix de son président Abdelali Hassani Cherif, a exprimé « son inquiétude et son indignation face à l'agression menée par le régime sioniste contre la République islamique d'Iran, avec le soutien direct des forces américaines », peut-on lire dans un communiqué officiel du MSP. Le parti a qualifié cette escalade de « grave », jugeant qu'elle risque d'étendre « les confrontations et d'accentuer les tensions régionales ». Le MSP a, en outre, considéré que cette attaque constitue « une violation de la souveraineté des Etats et du droit international », affaiblissant, à ses yeux, les perspectives de solutions diplomatiques et imposant la logique de la force au détriment de la légalité internationale.

Le MSP a rejeté toute logique d'imposition du fait accompli, déclarant que « la poursuite des agressions contre le peuple palestinien, ainsi que leur extension à d'autres pays de la région, traduit une orientation agressive systématique ». Du reste, le MSP a appelé « les Etats arabes et islamiques à adopter une position unifiée et responsable pour freiner cette escalade et promouvoir des solutions politiques justes, respectant la souveraineté des Etats et la sécurité des populations », précise-t-on dans la même source.

Khalil A.

MEHDI AZIZI, POLITOLOGUE IRANIEN, AU *JEUNE INDÉPENDANT :*

«C'est une guerre existentielle pour l'Iran»

Après l'annonce officielle du décès du Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, tué à la suite de bombardements américano-sionistes et d'une série de frappes meurtrières sur le territoire iranien, le pays entre dans une séquence politique et stratégique d'une intensité inédite. Depuis Téhéran, Mehdi Azizi, politologue iranien et directeur de l'Institut d'étude stratégique New Vision Center for Studies and Media, décrypte, dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant, les ressorts d'une guerre d'existence et la capacité du système iranien à absorber le choc. Si une issue diplomatique demeure envisageable, il estime qu'elle ne saurait se faire au détriment des intérêts stratégiques iraniens, dans ce qu'il présente comme une phase charnière pour l'avenir du pays.



Mehdi Azizi.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SIHEM BOUNABI

LE JEUNE INDÉPENDANT : ***Après l'annonce officielle du décès du Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, ainsi que de plusieurs hauts responsables à la suite des frappes américano-sionistes, assistons-nous à un tournant politique majeur, ou le régime est-il en mesure d'absorber le choc ?***

Mehdi Azizi : Le constat est que nous sommes face à un nouveau parcours politique, surtout après le martyre du dirigeant suprême de notre peuple. Mais il faut prendre conscience que l'Iran est un Etat d'institutions régi par la Constitution. Il ne repose pas sur une seule personnalité. D'ailleurs, les dispositions pour prendre le relais et assurer la transition ont d'ores et déjà été activées avec la mise en place du Conseil de direction provisoire. Je tiens à ajouter que le peuple iranien est un peuple plein de surprises. Il a la capacité de traverser cette crise et de surprendre plus d'un. Certes, nous sommes devant un tournant possible dans le parcours politique iranien, mais cela ne signifie en aucun cas un retrait ni l'abandon des principes de la Révolution islamique.

Quelle est votre lecture des récentes attaques militaires ayant visé le territoire iranien, lesquelles ont causé des victimes civiles, notamment des enfants dans une école primaire ? S'agit-il d'un tournant grave dans la nature du conflit, annonçant une phase plus large et plus complexe ?

La réalité de ces frappes est incontestable. Des territoires iraniens ont été visés, des civils sont tombés, des universités et des immeubles résidentiels ont été frappés. Parmi les victimes figurent plus de quatre-vingts fillettes tuées dans une école primaire du sud de l'Iran.

A mes yeux, ces événements doivent être replacés dans le contexte de la personnalité de Donald Trump et de son environnement politique. L'affaire Jeffrey Epstein, ses vidéos et révélations ont exposé des réseaux liés à l'exploitation sexuelle de mineurs et au commerce sexuel. Nous avons vu comment ces cercles opéraient et quelles relations les entouraient. Dans un tel climat moral et politique, je ne m'attends pas à autre chose qu'à des politiques marquées par la brutalité.

Ces frappes ont ensuite été justifiées par la machine médiatique de l'entité et par certains segments de l'opposition iranienne à l'étranger. C'est une situation honteuse pour le Conseil de sécurité. Même les déclarations du secrétaire général des Nations unies sont restées en deçà de la gravité des faits. Du côté iranien, jusqu'à présent, nous avons ciblé des bases et installations américaines et sionistes strictement militaires. Mais si les attaques contre les civils se poursuivent, alors l'ensemble des territoires occupés et la société israélienne pourraient être considérés, dans la logique du conflit, comme des cibles légitimes pour la République islamique.

Comment qualifier ces attaques au regard du droit international ? Et la communauté internationale est-elle réellement capable de demander des comptes aux responsables ?

Je considère que le système international n'est pas en mesure aujourd'hui de réclamer des comptes. Les institutions internationales, les organisations de défense des droits humains et celles qui prétendent protéger les droits des femmes sont, selon moi, politiquement et financièrement liées au gouvernement américain et à l'entité sioniste. Si Washington suspend son financement, ces structures seront paralysées. Le Conseil de sécurité et les Nations unies ne peut alors rien faire.

Ces institutions sont devenues des instruments servant à légitimer ou à atténuer les politiques et les massacres américains. Si elles avaient réellement la capacité d'agir, il n'y aurait pas eu de violations répétées en Palestine ni dans de nombreux pays arabes et musulmans.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité et l'ONU apparaissent comme des outils entre les mains de Washington. Et les Etats-Unis eux-mêmes agissent comme une poupée entre les mains d'Israël. Le rôle de ces institutions ressemble à celui d'une petite marionnette dépendante d'un gouvernement américain qui ne respecte même pas les résolutions servant pourtant davantage ses propres intérêts que ceux des peuples.

Selon votre analyse, les justifications avancées au nom du dossier stratégique iranien relèvent-elles de préoccupations sécuritaires réelles, ou traduisent-elles une lutte d'influence plus vaste ?

Il est clair que nous ne sommes pas face à un simple épisode sécuritaire. Depuis les événements du 7 octobre, une partie du leadership de l'entité sioniste cherche à redessiner la carte historique de la région.

Donald Trump a lui-même déclaré que la superficie d'Israël était « petite ». Quant à Benjamin Netanyahu, il écrivait déjà, il y a trente ans, dans son ouvrage A Place Among the Nations, des passages évoquant l'élargissement stratégique de l'espace israélien sous couvert de lutte contre le terrorisme. Il existe donc une vision géopolitique qui dépasse la seule dimension sécuritaire immédiate.

Comment interprétez-vous les positions des grandes puissances ?

Les positions officielles des grandes puissances occidentales apparaissent comme un prolongement de la politique américaine. Toutefois, il faut distinguer entre gouvernements et peuples. Au sein des sociétés européennes et américaines, il existe des voix conscientes et honorables opposées aux orientations actuelles. Même certains responsables américains contestent la ligne suivie par leur Administration. Mais sur le plan institutionnel, l'Europe ne dispose pas d'une véritable autonomie stratégique. Les déclarations de responsables allemands ou les débats autour du Groenland ont montré un alignement marqué sur Washington, parfois accompagné d'une forme d'humiliation politique.

Quelles pourraient être les conséquences de cette escalade sur les équilibres régionaux et les alliances au Moyen-Orient ?

Nous assistons à un remodelage de la face du Moyen-Orient. Il s'agit d'une guerre existentielle. L'Iran ne fera pas de concessions, car cette guerre touche à son existence même, surtout après le nombre élevé de martyrs tombés et le martyre du guide suprême du peuple iranien.

Le conflit dépasse le cadre d'une confrontation ponctuelle, il marque une transformation profonde des équilibres régionaux.

Sur le plan interne, ces développements peuvent-ils fragiliser la cohésion nationale ?

Au contraire, ces pressions renforcent la cohésion interne. Même des segments de l'opposition extérieure soutiennent l'Etat face à ce qu'ils considèrent comme une agression étrangère.

Le peuple iranien a démontré que, face à une intervention extérieure ou à des actes terroristes visant le pays, il resserre les rangs malgré les divergences politiques, les crises passées et les crises économiques.

Justement, d'un point de vue économique, dans un contexte de sanctions prolongées, cette phase peut-elle aggraver les difficultés sociales ?

L'Iran a déjà traversé des crises économiques sévères. Le pays a cherché des solutions en s'appuyant sur le marché intérieur et en renforçant ses relations avec ses voisins, notamment la Chine et la Russie. En outre, l'adhésion à l'Organisation de coopération de Shanghai s'inscrit dans cette stratégie d'ouverture vers des cadres internationaux alternatifs.

Dans le contexte actuel existe-t-il encore une réelle possibilité d'issue diplomatique, ou la logique de confrontation est-elle désormais dominante ?

Une solution diplomatique reste possible, mais elle dépend du rapport de force sur le terrain. Si nous sommes forts militairement, nous pourrons contraindre l'ennemi à négocier sous pression, selon les intérêts de l'Iran et non ceux des Etats-Unis. Sans puissance sur le terrain, les attaques américaines pourraient se poursuivre avec la même brutalité.



PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2023

L'Algérie affiche une hausse de 24 % des recettes

LE MINISTRE des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté, hier, le projet de loi de règlement budgétaire 2023 à l'Assemblée populaire nationale, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali. Ce projet de loi retrace l'ensemble des recettes et dépenses effectives de l'État pour l'exercice 2023 et témoigne d'une performance notable du budget national. Selon M. Bouzred, le total des recettes réalisées a dépassé 9017 milliards de dinars, soit une hausse de plus de 24 % par rapport à 2022.
Les recettes fiscales représentent 7393 milliards de dinars, dont 3850 milliards issus de la fiscalité pétrolière, tandis que les revenus du domaine de l'État s'élèvent à environ 87 milliards de dinars. Par ailleurs, 1342 milliards de dinars proviennent des bénéfices des participations de l'État dans le secteur économique.
Du côté des dépenses, les charges budgétaires effectives ont atteint 10 592 milliards de dinars, réparties comme suit : 5339 milliards pour les transferts sociaux et subventions, 3213 milliards pour les dépenses de personnel, 1188 milliards pour l'investissement public, 354 milliards pour le fonctionnement des services.
Le ministre a souligné que ce projet de loi de règlement budgétaire vise à refléter fidèlement la réalité financière de l'État. «Il s'inscrit dans le cadre d'une approche juridique et comptable rigoureuse, fondée sur les règles de comptabilité publique et les normes financières établies», a-t-il précisé.
Suite à la présentation du projet de loi de règlement budgétaire 2023 par le ministre des Finances, les députés de l'Assemblée populaire nationale ont pris connaissance du rapport préliminaire de la Commission des finances et du budget, présenté par M. Hocine Abbache, lors de la même séance plénière.

M. B.

ALGÉRIE – BELGIQUE

Vers la réactivation du Conseil d'affaires

La nécessité de dynamiser les relations économiques entre l'Algérie et la Belgique et de réactiver le Conseil d'affaires algéro-belge a été au cœur d'une rencontre, hier à Alger, entre les responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et l'ambassadeur de Belgique en Algérie.

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Tayeb Chebab, et son directeur général, Chakib Kouidri, ont reçu hier, au siège de l'institution, l'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, Jean-Jacques Quairiat.
Lors de cette rencontre, les deux parties ont souligné l'importance d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations économiques bilatérales.
Elles ont insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de concertation entre les opérateurs économiques des deux pays, afin de promouvoir les échanges commerciaux, les investissements et les partenariats sectoriels, a indiqué un communiqué de la CACI.
Les discussions ont notamment porté sur des secteurs jugés stratégiques, tels que l'énergie, les énergies renouvelables et l'industrie automobile, considérés comme porteurs de nouvelles opportunités de coopération.
Par ailleurs, les échanges ont mis en avant l'importance de réactiver le Conseil d'affaires algéro-belge, créé en 2004 entre la CACI et la Chambre de commerce arabo-belgo-luxembourgeoise.
Cette structure est perçue comme un levier essentiel pour structurer et dynamiser les relations économiques entre les deux pays.
Les deux parties ont exprimé leur volonté commune de concrétiser cette démarche à travers la mise en place d'une plate-forme efficace favorisant la mise en relation des entreprises, l'identification de projets prometteurs et le renforcement des flux d'échanges commerciaux. A cette occasion, la CACI a réaffirmé sa pleine disponibilité à accompagner toutes les initiatives visant à consolider et à structurer le partenariat économique entre l'Algérie et la Belgique.
Cette dynamique a également été mise en avant lors de la rencontre entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et M. Quairiat, qui s'est tenue mercredi dernier.
Les deux parties ont exploré les pistes de développement des investissements bilatéraux et encouragé la mise en place de partenariats dans des secteurs prioritaires pour l'Algérie et la Belgique.
L'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier la communication entre opérateurs économiques et institutions, tout en créant des mécanismes de coordination pour organiser rencontres d'affaires et forums économiques conjoints, afin de faciliter l'identification d'opportunités d'investissement.
L'entretien a également porté sur plusieurs secteurs stratégiques d'intérêt commun, notamment l'agriculture, l'énergie et l'industrie pharmaceutique.
Dans cette optique, les discussions ont inclus la création d'un conseil d'affaires conjoint, visant à renforcer les échanges entre opérateurs économiques des deux pays.
Dans ce sens, M. Rekkache a souligné le rôle central de l'Agence dans l'accompagnement des investisseurs étrangers et la facilitation de la réalisation de leurs projets en Algérie, mettant en avant les avantages et incitations offerts par le cadre légal de l'investissement.

Rim Boukhari

PLUS DE 670 PROJETS ENREGISTRÉS AUPRÈS DE L'AAPI

La filière plastique en pleine expansion

LA FILIÈRE du plastique enregistre une dynamique d'investissement soutenue, avec 675 projets inscrits à ce jour, dont 383 projets de création et le reste en extension, pour un montant global déclaré de 138,7 milliards de dinars.
C'est ce qu'a indiqué, hier, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, lors d'un atelier thématique consacré à l'industrie du plastique et des polymères, organisé en collaboration avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), en présence d'opérateurs économiques activant dans cette branche.
Dans son intervention, Rekkache a souligné que le développement de cette filière ne saurait être évalué uniquement à travers les volumes de production, mais doit avant tout être mesuré par le taux d'intégration locale au sein de la chaîne de valeur et par sa capacité à générer une valeur ajoutée durable à partir des ressources nationales.
Évoquant les données du commerce extérieur pour ce secteur, le directeur général de l'AAPI a rappelé que l'Algérie continue d'importer d'importantes quantités de matières plastiques brutes et de produits intermédiaires.
Selon les statistiques officielles, la facture des importations de matières et produits plastiques a dépassé 2,79 milliards de dollars en 2024, pour atteindre 2,98 milliards de dollars en 2025. Une situation qui, selon lui, souligne l'urgence de localiser davantage d'investissements afin de substituer ces importations, d'augmenter le taux d'intégration locale et de réduire la dépendance à l'égard de l'étranger.
Le responsable a également fait état de six investissements directs étrangers (IDE) enregistrés dans la filière, ainsi que de 18 projets réalisés en partenariat avec des opérateurs locaux, illustrant son attractivité croissante pour les capitaux et les expertises. Il a insisté sur la nécessité de consolider un environnement réglementaire et industriel incitatif, propice au transfert de technologie et à la valorisation des ressources nationales.
Sur le plan de la concrétisation, 51 projets ont été achevés et sont entrés en exploitation effective, tandis que 242 autres ont déposé des rapports d'avancement conformément aux dispositions légales encadrant le suivi des investissements, faisant état de taux de réalisation avancés. Des indicateurs qui traduisent, selon lui, un passage réel de la phase d'enregistrement à celle de mise en œuvre et de production.
Dans le même sens, Rekkache a précisé que l'organisation de ces ateliers vise à établir un diagnostic précis de la filière des plastiques et polymères, à identifier les maillons prioritaires de la chaîne de valeur et à formuler des recommandations opérationnelles en faveur d'un investissement qualitatif, capable de renforcer l'intégration locale et de bâtir un écosystème industriel compétitif aux niveaux national et régional.

R. B.

ALLIANCE ASSURANCES

Une croissance solide en 2025

ALLIANCE Assurances a enregistré une progression notable de ses performances en 2025, avec un chiffre d'affaires en hausse de 8,3 % et un bénéfice net en croissance de 14,9 %. Des résultats provisoires qui confirment la solidité du modèle économique de la compagnie et son engagement en matière de transparence financière dans le cadre du nouveau dispositif réglementaire de la COSOB.
Selon les données provisoires communiquées, Alliance Assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 6 777,63 millions de dinars algériens (DZD) en 2025, contre 6 258,23 millions DZD en 2024 (chiffres définitifs). Cela représente une croissance de 8,3 % sur un an. Cette progression témoigne d'une dynamique commerciale soutenue dans un marché des assurances en pleine mutation, marqué par une intensification de la concurrence et une évolution des attentes des assurés.
Le bénéfice net provisoire s'établit à 603,54 millions DZD, contre 526,24 millions DZD un an plus tôt, soit une hausse de 14,9 %. Cette performance reflète, selon la compagnie, une combinaison entre développement de l'activité et maîtrise rigoureuse des équilibres techniques et financiers. Elle confirme également la solidité du modèle économique de l'entreprise.
La publication anticipée de ces indicateurs s'inscrit dans une volonté affirmée d'alignement sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance et de communication financière. En se conformant aux nouvelles exigences de la COSOB, Alliance Assurances entend renforcer la confiance de ses actionnaires, partenaires et investisseurs.
Conformément aux dispositions légales, le rapport financier annuel complet sera publié ultérieurement, après certification par les commissaires aux comptes. Le top management, conduit par le PDG Hassen Khelifati, a salué l'engagement des collaborateurs et la fidélité des clients, soulignant leur contribution déterminante à ces résultats.
La compagnie affirme poursuivre une stratégie fondée sur le renforcement de sa résilience et le développement de l'inclusion financière. Son ambition : créer de la valeur durable pour ses actionnaires en combinant rendement attractif du capital et croissance soutenue des fonds propres, dans un environnement économique en constante évolution.

Hamid B.

L'UNIVERSITÉ ALGER 3 SE LANCE DANS LE CAPITAL-RISQUE

Une première nationale

C'est une première nationale. L'université algérienne franchit un cap inédit en investissant officiellement le champ de la finance. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, accompagné du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présidé hier la cérémonie de remise du tout premier agrément accordé en Algérie à une société de capital-risque à caractère universitaire, au profit de l'Université Alger 3.



Un cap inédit.

Un événement qualifié «d'une grande importance» par M. Baddari, qui marque un jalon décisif dans la réforme profonde de l'université algérienne. L'agrément a été délivré par la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), ouvrant ainsi la voie à l'entrée formelle d'une institution universitaire dans le domaine stratégique du capital-investissement.

Avec un capital de 188,8 millions de dinars, la «Société d'investissement financier de l'Université Alger 3» devient la première structure universitaire habilitée à opérer comme société de capital-risque, dans le cadre du nouveau dispositif réglementaire relatif aux organismes de placement collectif à capital-risque (OPCR).

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, cette avancée consacre l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une université rénovée, capable de dépasser sa mission académique traditionnelle pour devenir un acteur économique à part entière.

«L'université se transforme en acteur productif contribuant au financement du développement», a-t-il souligné, mettant en avant une vision où le savoir ne se limite plus à la transmission, mais devient moteur de croissance.

De son côté, le ministre des Finances a salué une initiative pionnière qui inscrit l'université dans une démarche sans précédent. Pour Abdelkrim Bouzred, cette mutation traduit une transformation qualitative du rôle de l'enseignement supérieur, désormais appelé à devenir partenaire clé dans la dynamique du développement économique national. Au-delà du symbole, cette décision représente un signal fort envoyé au marché financier. Elle contribue à élargir la base des investisseurs institutionnels et à renforcer la culture de l'initiative et de l'investissement au sein même du monde académique. Le président de la COSOB, Youcef Bouznada, a pour sa part insisté sur la portée structurelle de cette décision. Elle s'inscrit, a-t-il indiqué, dans les réformes profondes engagées par l'État pour moderniser le marché financier, garantir la transparence, protéger les investisseurs et renforcer la confiance dans le climat des affaires.

Le recteur de l'Université Alger 3, Khaled Rouaksi, voit dans cette étape le socle d'un projet plus ambitieux : la mise en place d'un réseau national de fonds de capital-risque à caractère universitaire capable de soutenir les projets innovants issus des campus algériens.

La société créée jouera également le rôle stratégique de «fonds de fonds». Concrètement, elle pourra investir aux côtés d'autres fonds universitaires, superviser leur gestion et coordonner les efforts financiers. L'objectif est clair : mobiliser les ressources disponibles, éviter la dispersion des initiatives et renforcer la complémentarité entre les acteurs de l'écosystème de l'innovation.

Aymen D.

ALIMENTATION SCOLAIRE

L'Algérie défend un modèle souverain

PLUS qu'une simple assistance sociale, l'alimentation scolaire est devenue, pour l'Algérie, un «investissement souverain dans l'avenir des générations». C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, lors de la tenue de la 11e Journée africaine de l'alimentation scolaire. Représentant le pays par visioconférence depuis Alger, il a réaffirmé que la nutrition des élèves est le socle indispensable d'un système éducatif résilient et d'une Afrique prospère.

Intervenant lors de cette session ministérielle organisée à Gaborone (Botswana), en présence des hauts responsables de l'Union africaine (UA) et d'organisations internationales, le ministre a souligné que l'investissement dans le repas scolaire est un choix stratégique majeur. Il s'inscrit directement dans la vision de l'Agenda 2063 de l'UA, visant à bâtir un continent durable où l'éducation et la santé marchent de pair.

En effet, l'expérience algérienne ne date pas d'hier, mais elle prend une nouvelle dimension sous l'orientation du président Abdelmadjid Tebboune. En rappelant que la restauration scolaire est ancrée dans le droit constitutionnel depuis 1965, le ministre a démontré que la gratuité et l'obligation scolaire ne sont effectives que si elles s'accompagnent d'un accès à des repas sains. Un modèle que l'Algérie ne se contente pas d'appliquer mais souhaite exporter. Placée sous le thème «Garantir l'accès à des repas sains, à l'eau potable et à l'hygiène : renforcer la sécurité et la résilience dans chaque investissement en matière de repas scolaires», cette édition a mis en lumière le rôle central de la nutrition dans le parcours éducatif des élèves africains.

Le ministre a souligné que l'institution de cette Journée africaine, adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine en 2016, traduit une prise de conscience continentale. Il a affirmé que l'alimentation scolaire constitue un investissement stratégique à la croisée de l'éducation, de la santé et du développement économique, contribuant directement aux objectifs de l'Agenda 2063 visant à bâtir une Afrique prospère et durable.

Le cycle primaire bénéficie d'un intérêt spécifique, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La généralisation de la restauration scolaire à ce niveau a été rendue possible grâce aux moyens financiers mobilisés par l'Etat afin d'assurer des conditions optimales de scolarisation.

Le ministre a insisté sur le fait que l'investissement dans les repas scolaires représente «un investissement souverain dans l'avenir des générations», reposant sur trois piliers fondamentaux : une alimentation saine, l'accès à l'eau potable et le respect des règles d'hygiène, soutenus par des infrastructures scolaires durables.

Dans le même esprit, le ministre a évoqué l'organisation, lors de la rentrée scolaire 2025/2026, d'une semaine nationale de la santé scolaire, en coordination avec le ministère de la Santé. Cette initiative vise à promouvoir l'hygiène, encourager de bonnes habitudes alimentaires et renforcer la prévention des maladies en milieu scolaire. Il a appelé à la généralisation de cette démarche à l'échelle africaine, invitant la commission de l'Union africaine à instaurer une semaine de la santé scolaire au début de chaque année scolaire dans les pays du continent.

M. Saâdaoui a profité de cette tribune continentale pour exposer le modèle algérien fondé sur l'égalité des chances. Il a rappelé que le droit à l'éducation est garanti par la Constitution et consacré par la loi. Organisé en trois cycles, primaire, moyen et secondaire, l'enseignement est obligatoire et gratuit de six à seize ans, sans discrimination. L'égalité des chances est assurée pour tous les élèves, y compris ceux à besoins spécifiques, dont la durée de scolarisation peut être adaptée selon leur situation.

Le responsable a également précisé que le droit à l'éducation s'étend aux enfants étrangers résidant sur le territoire national, conformément aux dispositions en vigueur. Il a enfin affirmé la disponibilité du pays à partager son expérience et à renforcer la coopération africaine dans ce domaine stratégique, au service du développement durable du continent.

Lynda Louifi

ORIENTATION SCOLAIRE

Délai prolongé jusqu'au 14 mars

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a annoncé la prolongation du délai consacré à la formulation des vœux initiaux d'orientation scolaire pour l'année 2025-2026, désormais fixé au 14 mars. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des opérations d'orientation et de réorientation des élèves, qui se déroulent entièrement en ligne. La mesure concerne les élèves de quatrième année moyenne ainsi que ceux de première année de l'enseignement secondaire général et technologique, en particulier ceux qui n'ont pas pu finaliser la procédure durant la période initialement arrêtée. Le ministère a réaffirmé son engagement à associer pleinement les parents au suivi du parcours scolaire de leurs enfants. Il les a ainsi appelés à mettre à profit ce délai supplémentaire pour confirmer ou modifier, si nécessaire, les choix effectués, via l'Espace Parents accessible sur le portail électronique officiel https://awlyaa.education.dz. Dans un récent communiqué, le ministère a indiqué que ces vœux initiaux pourront être modifiés ou confirmés du 15 au 30 mars. À défaut de confirmation dans les délais impartis, les vœux initiaux seront validés automatiquement par le système informatique. S'agissant des vœux définitifs, les parents devront les confirmer via l'Espace Parents entre le 15 et le 30 mai 2026. En cas de non-confirmation, le système procédera automatiquement à leur validation. Les parents seront informés des décisions d'orientation à travers les relevés d'évaluation du troisième trimestre et via l'Espace Parents, entre le 28 juin et le 9 juillet 2026. Le ministère a également précisé que les parents pourront introduire un recours contre la décision d'orientation de leur enfant, exclusivement par voie électronique via l'Espace Parents, entre le 10 juillet et le 8 septembre 2026. Les décisions des commissions de wilaya chargées des recours seront communiquées au plus tard le 17 septembre 2026, sachant que ces décisions sont définitives et non susceptibles de recours. En ce qui concerne la réorientation des élèves du secondaire général et technologique, le ministère a expliqué que cette procédure permet à l'élève, après avoir accompli une année scolaire complète, de changer de tronc commun ou de filière lorsque celle-ci ne correspond pas à ses capacités ou à ses aptitudes, sous réserve qu'il ait obtenu des résultats scolaires suffisants dans les matières déterminantes de la filière sollicitée. Cette démarche vise à aider l'élève à choisir le parcours le plus adapté à son profil. À ce titre, les parents concernés devront déposer les demandes de réorientation via l'Espace Parents entre le 25 mai et le 23 juin 2026. Les décisions relatives à la réorientation seront notifiées à travers les relevés du troisième trimestre et via l'Espace Parents, entre le 28 juin et le 9 juillet 2026, ces décisions étant définitives et non susceptibles de recours. Le ministère de l'Éducation nationale a, enfin, insisté sur la nécessité du respect strict des délais fixés pour chaque opération et sur le suivi régulier des comptes dans l'Espace Parents, afin d'assurer le bon déroulement des opérations d'orientation et de réorientation.

L. L.

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Mais le consensus sur la sémantique n'était pas le seul préalable à définir pour lever le voile sur certains vocables et certaines allusions historiques du Saint Coran. Il y eut question de Prophètes bibliques, de personnages historiques tels Alexandre le Grand, de peuplades antiques anéanties telles 'Ad et Thamûd, de persécutions par les Chrétiens de l'Arabie du Sud (Royaume yéménite), des Pharaons, des tribulations des Israélites sans compter les mentions de concepts religieux ,étrangers à la mentalité des idolâtres et sur lesquels, seuls les doctes personnages versés dans les Ecritures judéo-chrétiennes pouvaient renseigner à défaut du Prophète lui-même auquel il avait été prescrit d'expliquer aux hommes le Message divin.

Ses compagnons, Son entourage, les nouveaux convertis l'interrogeaient avec d'autant plus d'empressement qu'ils ne pouvaient se fier à leurs connaissances personnelles ni à leurs seules aptitudes.

Le Saint Coran met lui-même en garde les fidèles contre les suppositions infondées, les questions superflues, les conjectures qui faussent bien souvent la vérité et constituent par là même une source de péchés (Sourate dite «Jonas » ou « Yûnus ») Verset 36.

Aussi, dès le début de l'Islam, le « Tafsir » (commentaire ou interprétation du Saint Coran) devint-il un terme technique désignant l'exégèse. Les premiers questionneurs zélés, et de plus en plus nombreux étaient d'abord les proches parents du Prophète, que Dieu Le bénisse et Le comble de Sa Grâce, en particulier ses deux cousins : l'éminent Imam 'Ali Ibn Abi Tâlib (gendre de l'Envoyé de Dieu et future 4e calife) et 'Abdullah Ibn 'Abbas qu'il avait recueilli tous deux chez Lui. Ils furent témoins de toutes les phases de la Prédication et reçurent en premier lieu son enseignement.

Témoins et questionneurs furent aussi des compagnons du Prophète qui avaient partagé Son sort dès le début de la Révélation et qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour faire triompher l'Islam sur le polythéisme, tels Abu Bakr, 'Umar, 'Uthmane, Talhâ, Zubeïr, Sa'ad, Saïd et tant d'autres encore. Certains parmi ces derniers furent, Sa vie durant, Ses gardes du corps, Ses serviteurs ou Ses familiers et c'est le cas de Abdullah Ibn Mess'aoud, Ubay Ibn Kaa'b, Abu Huraïra etc. non seulement ils étaient au courant de la Révélation, de l'enseignement et des propos du Prophète, à ce sujet, mais encore des moments , des lieux et des circonstances de la révélation des Versets. Les précisions qu'ils fournirent à ce sujet donnèrent naissance à une discipline qui sera alors et ultérieurement une source d'information pour le « Tafsir » connu sous le titre de « Causes de la Révélation ».

A la connaissance des causes et des circonstances de la Révélation, devait s'ajouter une autre discipline, devenue classique en matière de droit et de théologie : l'abrogation de certains versets et leur remplacement par d'autres versets au cours de la transmission du Message divin par le Prophète lui-même. C'est à cela que le Saint Coran fût allusion dans la Sourate dite « La Vache » Verset 106 : « Si Nous abrogeons un Verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur ou un semblable. Ne sais-Tu pas qu'Allah est Omnipotent ? ». Cette discipline devait contribuer à l'éclairage de l'exégèse, comme source d'information.

Mais si on pouvait à la rigueur résoudre le problème de la forme, au point de vue langue, contexte historique, circonstances et déroulement de la Révélation, une autre difficulté et non des moindres, devait être aplanie liée, celle là, au passage d'un climat et d'un milieu idolâtres, à l'instauration d'un milieu monothéiste tout nouveau. Il fallait à cet effet, gloser et développer certains points, ayant une grande importance dogmatique, juridique, rituelle.

Force fût de mettre à contribution le Saint Coran dont beaucoup de Versets expliquent ou complètent d'autres Versets et c'est le cas de ceux ayant trait à la création de l'Univers, à l'origine de la vie, à l'apparition de l'homme sur terre, à la vocation de celui-ci, son errance, sa nature ingrate, au devenir et à la fin du monde, au Paradis, à l'Enfer, à la bonne action, aux péchés ; des Versets d'importance prophétologique, surtout ceux concernant les « Ahl Al'Azm » ou Prophètes Missionnaires tels Noé, Abraham, Moïse, Jésus ou de ceux qui avaient gravité autour de chacun de ces Prophètes comme Haroun (frère de Moïse), la Mère Virginale (Sainte Marie), les apôtres de Jésus etc.

On fit évidemment appel aux autres sources monothéistes. Théoriquement les Ecritures antérieures, la Torah et l'Evangile en la foi desquels le Saint Coran avait fait pour le musulman une obligation ainsi dans la Sourate dite « la Vache » Verset 4 : « Ceux qui croient à Ce qui T'a été descendu (révélé) et à Ce qui a été révélé avant Toi, et qui croient fermement à la vie future, » pouvaient fournir une information aussi abondante que détaillée. Mais cette source fût tout au moins au début récusée. Le Saint Prophète Salut Divin Sur Lui avait dit en ce sens : « Lorsque les Juifs et les Chrétiens vous entretiennent de leurs Ecritures, ne considérez guère leurs propos, ni vrais ni mensongers. ».

Tant que le Prophète était vivant, ces difficultés pouvaient être facilement surmontées. Mais au lendemain de Son décès, il fallait de toute urgence combler une telle perte documentaire et ce d'autant plus que l'aire de l'Islam s'étendait de plus en plus à travers les peuples et les continents.

Sous les quatre premiers Califes : Abu Bakr, 'Umar, 'Uthman et 'Ali que Dieu agréé leurs âmes, l'Islam connut une expansion politique et religieuse inattendue, non seulement en Arabie mais aussi en Afrique et en Asie au détriment des plus grands Empires d'alors : l'Empire sassanide et l'Empire byzantin. Or, les millions d'adeptes convertis à la religion musulmane , n'étaient pas arabophones, c'étaient des « 'Adjem », (ethnie non arabe), auxquels il fallait expliquer le Saint Coran non seulement au point de vue langue mais encore sur le plan du dogme, de la loi, du rituel et du comportement dans la vie quotidienne. En outre, il n'était plus question seulement du peuple arabe mais d'une Communauté formée d'ores et déjà, de peuples fort hétérogènes, sur les plan ethnique, linguistique et sociologique, cependant, tous frères et sœurs en Dieu.

C'est dans de telles conditions philologiques, culturelles, historiques et ethnologiques que l'exégèse coranique prit naissance et qu'on s'efforçât de dévoiler le contenu du Message.

L' UNIVERSALITE DU CORAN

Le Saint Coran s'adresse à l'Humanité entière sans distinction de race, ni de région, ni même d'époque : de plus Il cherche à guider l'homme dans tous les domaines de sa vie, spirituel, temporel, individuel et collectif. On y trouve des directives de comportement personnel pour un Chef d'Etat, comme pour un simple sujet, pour les riches comme pour les pauvres en mettant l'accent ici sur l'injonction coranique de nature à interdire toute exploitation de l'homme par l'homme, du fait notamment de l'accumulation du capital, d'autant plus que la pauvreté, tant haïe par l'Islam, n'est guère un phénomène naturel mais malheureusement un phénomène social, créé par la lutte des classes.

Ce phénomène qui ne saurait être nullement héréditaire, par conséquent transmissible de père en fils et que le Saint Coran récuse énergiquement de la manière que voici : « Le butin provenant (des biens) des habitants des cités, qu'Allah a accordés sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents (du Saint Prophète) aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs en détresse, afin que ceux là (ces richesses), ne circulent pas exclusivement parmi les riches d'entre vous. Obéissez au Messager : prenez ce qu'Il vous donne et abstenez vous de ce qu'Il vous interdit, et craignez Allah ! Allah est fort sévère en châtiment. » (Sourate dite « Al-Hashr » ou « l'Exode » Verset 7.). S'ajoutent des recommandations pour la guerre comme pour la paix, pour la culture spirituelle comme pour le commerce et le bien être matériel.

Le Saint Coran cherche principalement à développer chez l'individu sa personnalité, en sa qualité de représentant de Dieu sur terre. Ainsi, chacun est responsable personnellement devant son Créateur. Visant cette finalité, le Saint Coran, non seulement commande mais aussi cherche à convaincre : Il fait appel à la raison de l'homme, incite à la réflexion, à la recherche scientifique, au voyage dans tous les coins du monde pour le savoir et l'épanouissement de toute nature, à l'extraction et l'exploitation rationnelle et optimale des ressources naturelles terrestres soient-elles, maritimes ou spatiales et surtout à leur répartition juste et équitable entre les hommes, etc.,et rend hommage aux hommes de sciences de la façon suivante : « Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. » Verset 29 de la Sourate dite « le Créateur » ou « Fâtir ».

En outre, le Saint Coran relate des histoires, des paraboles, des métaphores. De plus, on y trouve des précisions sur les attributs de Dieu qui est Unique, Créateur de tout ; Omniscient, Omnipotent, Juste, Miséricordieux etc. Capable de nous ressusciter après la mort et de demander à chacun de Lui rendre des comptes, c'est-à-dire nos comptes dans ce bas monde.

Le Saint Coran consacre également tout un enseignement sur la manière de louer et d'implorer Dieu, sur les devoirs de l'homme, « cet animal pensant », vis-à-vis de Dieu, des autres créatures et de soi-même. En d'autres termes, nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, mais à notre Seigneur qui nous a investi de la mission sublime de le représenter sur terre avec amour et justice et pour laquelle il nous a doté de bienfaits qu'on ne peut quantifier et dont nous devons assurer la bonne utilisation et la bonne protection pour le bien être de tous.

LA CUISINE DE mes racines

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



HARIRA ALGÉRIENNE

La harira est une soupe très prisée dans les pays du Maghreb surtout au Maroc et en Algérie, mais cuisiné différemment, pour chacune cette soupe est présente pour nos fêtes et notamment pendant le mois de ramadhan.

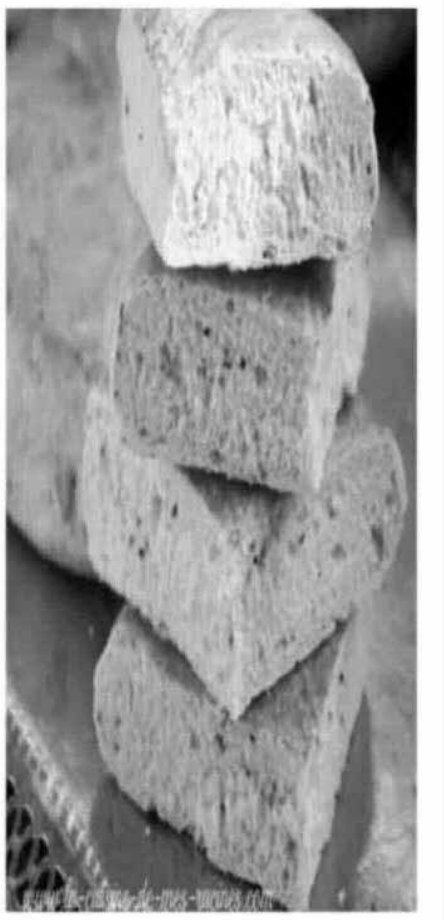


INGRÉDIENTS :
- 400g d'agneau.
- 2 oignons
- 4 carottes
- 1courgettes
- 3 tomates.
- 2pommes de terre
- 2c à soupe de smen ou d'huile d'olive
- 1 bonne poignée de pois chiche trempée la veille
- 1 bouquet de coriandre
- Quelques feuilles de menthe fraîche quelques feuilles de céleri
- 1c à soupe de concentré de tomates.
- Sel et poivre
- 1cc pleine de ras el hanout (aux 7 épices)
- 1cc de cumin
- 6 graines de cubèbe
- ½ cc de kerouia moulu (carvi)
- 1 petite tasse de chichet el mermez (orge vert) ou chicha frik (blé concassé)

PRÉPARATION :
Dans une cocotte faites revenir la viande et les oignons râpés dans le smen ou l'huile. Ajouter tous les légumes cités épluchés et coupés en morceaux et puis ajouter les pois chiche la coriandre (garder en un peu), la menthe, le concentré de tomate et puis saler et poivrer; Couvrir d'eau environ 3litres et laisser cuire. Après la cuisson de la viande et des légumes retirer la viande et la moitié des pois chiche Mixer les légumes (sans le bouillon attention) avec un pied mixeur ou à la moulinette (pied mixeur c'est mieux!)Remettre le tout dans la cocotte le bouillon, les légumes mixés, la viande et les pois chiche Porter à ébullition et ajouter les épices et rectifier l'assaisonnement au besoin. Rincer la tchicha dans un tamis. Dès que la harira commence à bouillir verser délicatement la tchicha et mélanger vivement .Laisser cuire environ 30min à feu moyen en mélangeant de temps en temps Au moment de servir parsemer la soupe de coriandre ciselée et présenter la avec du citron.

KHOBZ DAR

Un pain algérien très populaire «khobz dar» qui veut dire pain maison sa recette diffère de région à autres, je vous propose ma recette familiale transmise de mère en fille, ce pain est assez facile à réaliser, il faut mettre un peu d'huile de coude pour permettre au bras de travailler plus efficacement, sinon utiliser le pétrin ! Ce pain demande très peu d'huile et riche de graines de nigelle, d'anis et de sésames, il est servi généralement avec un bon tajine ou une soupe …



INGRÉDIENTS :
- 700g de farine
- 20g de levure boulangère fraîche (pour la levure sèche déshydratée environ 10g) environ 450ml d'eau tiède
- 1cc bien bombée de sel soit 8g
- 1c à soupe d'huile
- 2c à soupe de mélange de graines de nigelle, sésames et anis
- Préparation:

PRÉPARATION :
Dans une terrine ou gas3a ou le bol de votre pétrin mettre la farine et toutes les graines et mélanger. Diluer la levure dans un peu d'eau tiède. Ajouter le sel à la farine dans un coin pour éviter qu'il soit en contact direct avec la levure. Ajouter la levure et l'eau progressivement et ramasser la pâte. Pétrir avec la paume et le poing de la main tout en ajoutant de l'eau si c'est nécessaire vous devez obtenir une pâte molle, un peu collante. Laisser reposer 10min sous un linge. Diviser la pâte en trois ou 4 boules. Aplatir les boules le centre avec la paume de la main et les bords avec les doigts. Huiler et fariner des plats allant au four dépose vos pains couvrir et laisser reposer dans un coin chaud pendant 1h à 1h30. Faites des incisions sur vos pains avec la lame du couteau et Badigeonner vos pain d'œuf (cette étape est facultatif). Cuire au four chaud à 180°c pendant 30min environ. Dès la sortie du four envelopper-les dans un torchon propre ainsi ils garderont leurs moelleux.

CHBAH ESSAFRA



Chbah essafra est un plat sucré typique du terroir constantinois mais très en vogue dans la Cuisine Algérienne, chbah essafra est souvent préparé lors des repas de mariage ou les repas ramadanesques une recette subtilement cuisinée , avec de la viande ou sans accompagné de petits beignets d'amandes frits aux multiples formes baignant dans une sauce sucrée parfumée au safran et à la cannelle qu'on accompagne souvent de fruits secs(pruneaux, abricots secs…) cuit à la vapeur…

INGRÉDIENTS
- 600g de viande d'agneau
- 1 oignon émincé finement
- 30g de smen ou beurre clarifié
- 1 bâton de cannelle
- 1pincée de sel
- Quelques filaments de pistils de safran (6 maximum)
- 60g de sucre
- 1c à soupe de fleur d'oranger ou de rose
- Beignets frits aux amandes :
- 400 g d'amandes en poudre
- 180 g de sucre glace
- 1pincée de cannelle en poudre
- 2 œufs ou 3 selon l'absorption (séparés les des jaunes)
- 1 cc d'eau de fleur d'oranger
- Huile pour la friture
- Pour la finition: Quelques amandes émondées cuitent dans du beurre

PRÉPARATION :
Faites revenir la viande avec le beurre clarifié et l'oignon, ajoutez tous les épices à l'exception du sucre et l'eau de fleur d'oranger.
Dès que votre viande est cuite ajouter le sucre et l'eau de fleurs d'oranger et laisser mijoter, entre temps cuire les pruneaux et les abricots secs à la vapeur en les saupoudrant d'une bonne cuillère à soupe de sucre pendant 10min
Retirer la viande et mettre les pruneaux et abricots cuit dans la sauce laisser mijoter 5min jusqu'à à avoir une sauce épaissie et réduite et réserver
Mélangez la poudre d'amandes au sucre glace et la pincée de cannelle en poudre, ajouter l'eau de fleurs d'oranger et puis ramasser la pâte en ajoutant progressivement les jaunes d'œuf battus
Former vos petits beignets selon vos envies (moi j'ai utilisé un moule à maamoul)
Tremper les beignets dans les blancs d'œuf légèrement battus et frire dans une huile bien chaude, laisser-les refroidir et retremper vos beignets à nouveau dans les blancs d'œufs et faites frire une seconde fois et poser-les sur du papier absorbant
Dresser vos beignets d'amandes dans une assiette de service et puis poser la viande au centre et verser les pruneaux et les abricots et finir par garnir le tout avec la sauce et parsemer des quelques amandes émondées

BOUKALA EL YOUM

Fatma ya fetouma ya tawyet la3loum wachbik meghbouna , Ida bik 3la ezzine rani nechkour fik , Wida bik 3la zwaj rani nestena fik .



SIDI BEL-ABBÈS

Cap sur l'innovation et l'entrepreneuriat universitaire

LA FACULTÉ de médecine Taleb-Mourad de l'Université Djilali-Liabès de Sidi Bel-Abbes a lancé la première session de formation consacrée à la méthodologie du « Design thinking », au profit des étudiants porteurs de projets innovants, dans le cadre de l'ancrage de la culture de l'innovation et du renforcement de l'esprit entrepreneurial. C'est ce qu'a annoncé, hier, la cellule de communication de l'université.

La même source a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel N. 008, modifiant et complétant l'arrêté 1275, relatif au renforcement des mécanismes de soutien à l'innovation et à l'accompagnement des étudiants porteurs de projets.

Elle est organisée sous la supervision de la cellule de suivi de la Faculté de médecine.

La formation comprend plusieurs axes, notamment l'application de la méthodologie du « Design thinking » aux projets étudiants, en particulier les étapes d'identification des besoins des bénéficiaires, de définition des problématiques, de génération d'idées innovantes et de test des solutions proposées.

Dans ce contexte, les enseignants encadreurs proposent des explications détaillées appuyées par des applications pratiques, visant à clarifier les concepts fondamentaux de la méthodologie et à orienter les étudiants vers l'adoption des meilleures pratiques dans le développement de leurs projets, afin d'accroître les chances de leur concrétisation dans le cadre de l'entrepreneuriat universitaire, selon la même source.

Il est à noter que cette initiative se poursuivra, durant le mois de mars, avec le lancement de deux autres sessions de formation consacrées au « business model canvas » et au « prototyping », dans le cadre des efforts déployés par l'université, en coordination avec la Commission nationale de coordination pour le suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, afin de renforcer l'écosystème de l'innovation au sein du milieu universitaire et d'accompagner les étudiants dans la transformation de leurs idées en projets économiques concrétisables, a souligné la même source.

R. R.

AMÉNAGEMENT FORESTIER À TISSEMSILT

Vers l'achèvement de 150 km de pistes

LE TAUX d'avancement des travaux d'ouverture et d'aménagement des pistes forestières dans la wilaya de Tissemsilt a dépassé 85 %, avec une réception des projets prévue avant l'été prochain. C'est ce qu'a fait savoir, hier, Hilal Benghanem, chef du service de l'extension du patrimoine forestier et de la protection de la flore et de la faune à la Conservation des forêts.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme portant sur la réalisation de 150 kilomètres de pistes forestières, dont 70 km dédiés à l'ouverture et 80 km à l'aménagement, à travers plusieurs zones forestières des communes de Lardjam, El Melaab, Beni Lahcene, Sidi Lantri, Youssoufia, El Azhria et Beni Chaib. L'enveloppe financière allouée dépasse 296 millions de dinars dans le cadre du programme sectoriel.

Ces projets permettront aux agents du secteur des forêts d'exécuter les travaux sylvicoles de manière préventive et d'assurer une intervention rapide et efficace en cas d'incendie. Ils contribueront également au désenclavement des populations des zones concernées et faciliteront le retour de celles qui les avaient quittées auparavant.

Le responsable a rappelé que le programme de l'année 2024 a porté sur l'ouverture de plus de 70 kilomètres de pistes forestières pour un montant supérieur à 80 millions de dinars, tandis que celui de 2023 comprenait l'aménagement de tranchées pare-feu sur une superficie dépassant 100 hectares.

A noter que le couvert forestier de la wilaya s'étend sur plus de 76.000 hectares, représentant environ 24 % de la superficie totale de la wilaya.

R. R.

TIZI OUZOU

Deux nouvelles unités de la Protection civile bientôt opérationnelles

Deux nouvelles unités d'intervention de la Protection civile seront bientôt opérationnelles dans la wilaya de Tizi Ouzou. C'est ce qu'a appris Le Jeune Indépendant hier à l'occasion des festivités marquant la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile.



Ces festivités ont été présidées par le wali Abou Bakkar Essedik Boucetta, aux côtés du président de l'APW, Sid-Ali Youcef, des membres de la commission de wilaya de sécurité, de la famille révolutionnaire, des élus nationaux des deux chambres, du chef de daïra et du vice-président de l'APC de Tizi Ouzou.

Selon le directeur de la Protection civile de la wilaya, Mohand Akli Guebli, l'institution qu'il dirige compte ouvrir, dans un avenir proche, deux nouvelles unités. La première sera implantée à Oued Falli, dans la commune de Tizi Ouzou, et la seconde soit à Iferhounene, soit à Idjeur, les deux structures étant achevées à 100 % et prêtes à devenir opérationnelles.

L'ouverture de l'une d'elles, du moins pour le moment, reste conditionnée par des modalités administratives ainsi que par l'affectation d'un personnel adéquat, actuellement en phase de formation. Une fois celle-ci achevée, le nouvel effectif de 60 éléments, dont a bénéficié la wilaya, viendra renforcer les moyens humains nécessaires à la mise en service de ces unités.

Avec ces nouvelles structures, le maillage territorial autour de l'unité principale compte désormais 17 unités d'intervention secondaire, trois centres avancés, 1 unité maritime et 1 unité d'intervention routière.

Concernant les postes avancés, stationnés notamment dans des établissements scolaires durant la saison estivale, la même source a indiqué qu'ils ont été touchés par le gel décidé par les pouvoirs publics. Une demande de dégel a été introduite, par le biais du wali, auprès du ministère des Finances pour l'ensemble des projets inscrits à l'actif de la Direction de la Protection civile (DPC) de Tizi Ouzou. L'espoir repose désormais sur l'acceptation de cette requête, tout comme celle formulée par le DPC auprès de sa hiérarchie.

S'agissant des moyens matériels, notamment roulants, le responsable a assuré que les équipements existants permettent, pour l'heure, d'intervenir efficacement sur les sinistres locaux. Toutefois, lorsque la situation l'exige, le renfort d'unités d'autres wilayas est sollicité.

Quant au plan Orsec, avec l'ensemble de son dispositif, il est d'ores et déjà fin prêt pour faire face aux catastrophes. Des exercices de simulation seront d'ailleurs organisés juste après le mois de Ramadhan, en associant tous les intervenants concernés. Ce plan prévoit également, dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts, le stationnement de deux colonnes mobiles relevant des wilayas de Naâma et d'El Bayadh durant la saison estivale. La wilaya de Tizi Ouzou dispose, faut-il le rappeler, de deux pistes d'héliport mises à la disposition de l'unité nationale d'intervention aérienne. À l'issue de cette journée de célébration, les agents de la Protection civile ont offert une démonstration spectaculaire de sauvetage. Parallèlement, une cérémonie de remise de grades a concerné une quinzaine d'agents promus à des échelons supérieurs, ainsi que la remise de cadeaux aux retraités et aux familles des agents décédés.

Enfin, le directeur de la Protection civile a fait état de 32 082 interventions effectuées par l'ensemble des unités de la wilaya au cours de l'année 2025, soit une moyenne de 562 interventions par mois et de 84 par jour.

Des chiffres qui illustrent que la fonction d'agent de la Protection civile est loin d'être une sinécure.

Saïd Tissegouine

MARCHÉ DU POISSON EN PLEIN ESSOR À SIDI BEL-ABBES

Plus de 3 tonnes de dorade écoulées ce Ramadhan

À L'OCCASION du mois de Ramadhan, la wilaya de Sidi Bel-Abbès enregistre une dynamique notable dans la commercialisation des produits halieutiques. Entre ouverture de nouveaux points de vente, hausse des quantités écoulées et intensification des contrôles sanitaires, le marché du poisson connaît un regain d'activité soutenu par une demande croissante des consommateurs. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le directeur du secteur, Mustapha Ilyes.

Le même responsable a précisé que deux points de vente ont été ouverts au niveau du marché de Ramadhan « El Assil » dans la ville de Sidi Bel-Abbes, en plus de trois points de vente conventionnés avec la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que dix poissonneries privées réparties à travers le territoire de la wilaya.

Il a ajouté que ces espaces ont enregistré, à ce jour, la commercialisation de quantités importantes de poissons d'aquaculture, notamment la dorade à un prix avoisinant 1.200 DA le kilogramme, le tilapia à environ 600 DA le kilo et la crevette à près de 1.000 DA le kilo. Les quantités écoulées de dorade à elles seules ont dépassé 3 tonnes, en raison de la demande croissante des consommateurs.

Par ailleurs, le marché de gros du poisson connaît une dynamique croissante suite à l'amélioration des conditions météorologiques et à la reprise de l'activité de pêche au niveau des ports de pêche, avec un engouement des citoyens pour plusieurs espèces, dont la sardine.

D'autre part, les services de contrôle relevant de la direction ont intensifié leurs sorties sur le terrain pour suivre l'activité de vente des poissons et vérifier le respect des conditions de conservation et de présentation, en plus de l'organisation de campagnes de sensibilisation au niveau des points de vente au profit des citoyens sur la manière de reconnaître la qualité du poisson frais, afin de préserver la santé du consommateur, a conclu la même source.

R. R.

AMBIANCES INTÉRIEURES AUX COULEURS DU MOIS SACRÉ

L'artisanat illumine les foyers

Lanternes lumineuses en bois, bougies parfumées gravées d'inscriptions ramadanesques, coussins brodés de motifs inspirés du croissant et de l'étoile, verres peints à la main, investissent, pendant le mois sacré, les foyers algériens et redessinent les ambiances intérieures.



À l'heure de l'iftar, ces créations artisanales participent à installer une atmosphère chaleureuse où se conjuguent spiritualité, convivialité et esthétique.
Derrière chaque pièce, un travail minutieux et une volonté affirmée de préserver un héritage tout en l'adaptant aux goûts contemporains. Pour nombre d'artisans, cette période constitue aussi un pic d'activité décisif, dopé par la personnalisation des produits et la montée en puissance des réseaux sociaux comme levier commercial.
Derrière ces objets, des artisans mettent en œuvre leur savoir-faire alliant tradition, créativité et esprit entrepreneurial. Privilégiant le travail manuel et la minutie, ils réalisent avec des outils simples des bougies parfumées ornées d'inscriptions telles que «Ramadhan Karim» ou «Ramadhan Moubarak», des coussins brodés de motifs inspirés du mois sacré, ainsi que des ensembles de prière décorés de croissants et d'étoiles.
Au-delà de leur dimension esthétique, ces produits constituent une source de revenus appréciable pour ces artisans, particulièrement durant les périodes de forte demande comme le Ramadhan, affirment certains d'entre eux à l'APS.
Karima, spécialisée dans la confection d'articles de décoration intérieure, de parures de lit, de couvre-lits brodés et de vêtements en laine pour nourrissons, affirme que la demande augmente sensiblement durant Ramadhan.
«Les clientes recherchent des pièces personnalisées, avec des inscriptions comme «Marhba bik ya Ramadhan», ce qui donne une identité particulière à leur intérieur», explique-t-elle.
Pour elle, chaque création constitue à la fois un objet décoratif et une valeur ajoutée fondée sur la personnalisation et la qualité du travail manuel.
Lamia, qui a hérité de sa mère les bases de la couture et de la broderie, indique avoir suivi plusieurs formations pour moderniser ses techniques. Ses coussins brodés, très demandés durant le Ramadhan, traduisent cette alliance entre héritage artisanal et inspiration contemporaine.
«Aujourd'hui, les clientes recherchent des produits traditionnels revisités dans un esprit moderne», souligne-t-elle.
De son côté, Yassine, fabricant de lanternes lumineuses en bois, affirme que ces objets décoratifs rencontrent un succès notable durant le mois sacré, notamment grâce au marketing numérique.
Pour leur fabrication, il procède à la découpe du bois afin d'obtenir différentes dimensions, avant de peindre et d'assembler les pièces, puis d'y intégrer un dispositif lumineux qui confère à la lanterne son éclat final.

RÉSEAUX SOCIAUX, LEVIER DE VENTE

Souad, fabricante de bougies parfumées, observe également un engouement particulier pour ses créations durant Ramadhan. Elle façonne la cire, les mèches et les huiles essentielles avant d'y apposer, grâce à une technique artisanale minutieuse, divers motifs décoratifs.
«Les clientes apprécient le fait que tout soit réalisé à la main, ce qui confère davantage de valeur au produit», confie-t-elle.
Cette valeur ajoutée repose notamment sur la personnalisation, la qualité artisanale, l'authenticité des matériaux et la dimension culturelle des motifs.
Souad ambitionne par ailleurs d'ouvrir prochainement un atelier pour former d'autres femmes, une initiative illustrant l'effet multiplicateur de l'artisanat à travers la transmission des savoir-faire, la création d'emplois et l'autonomisation économique.
Meriem, spécialisée dans la peinture sur verre, propose pour sa part des verres personnalisés ornés de motifs islamiques ou d'inscriptions dédiées à Ramadhan.
Son travail, qui exige patience et précision, illustre la capacité des artisans à transformer une activité manuelle en une micro-entreprise structurée.
Sur les moyens de promouvoir leurs produits, les artisans interrogés par l'APS indiquent que les boutiques et les expositions ne constituent plus le principal canal de promotion, les réseaux sociaux occupant désormais une place prépondérante.
Ils y publient des photos de leurs créations, présentent leurs nouveautés et proposent des commandes avec livraison. Cette stratégie numérique leur permet d'élargir leur clientèle au-delà de leur quartier ou de leur ville, tout en renforçant leur visibilité commerciale.
Certains artisans collaborent également avec des magasins spécialisés dans la décoration intérieure, contribuant ainsi à consolider le réseau économique local.
La combinaison entre vente directe, distribution en boutique et marketing numérique participe progressivement à la structuration d'un véritable micro-tissu économique. A travers leurs initiatives, ces artisans ne se contentent pas d'embellir les foyers durant Ramadhan, mais participent également à la valorisation du patrimoine artisanal et au dynamisme d'une économie locale fondée sur la créativité et la production.

A. B. / Agence

SOIRÉES RAMADANESQUES À TIZI OUZOU

Rabah Asma en communion avec son public



RABAH ASMA a offert, dimanche soir, un émouvant concert à la Maison de la culture Maison de la culture Mouloud Mammeri, à Tizi-Ouzou, dans le cadre des soirées ramadanesques.
Devant un public nombreux et conquis, l'icône de la chanson kabyle des années 1990 a revisité un répertoire riche, mêlant classiques intemporels et titres plus récents. Dans une atmosphère familiale et nostalgique, l'artiste a entraîné l'assistance dans un voyage musical ponctué de refrains repris en chœur.
Toujours aussi présent sur scène, Rabah Asma est toujours capable de fédérer les générations.
Ainsi, l'artiste a fait voyager son public, l'espace d'un concert, à travers ses premières chansons à succès, Adhu (vent), Arjouyé (Attends-moi), Dh kem (C'est toi), Ldzayer (L'Algérie), Iguider (Le faucon), Inas (Dis-lui) et tant d'autres encore qui ont fait la notoriété de l'artiste.
L'artiste, malgré le poids des années, reste très actif sur scène et sait toujours mettre l'ambiance et tenir le public en haleine par son jeu et ses prouesses, musicale et vocale. Et ce dernier, le lui rend en reprenant en chœur l'essentiel de ses chansons.
«C'est toujours un plaisir de venir voir Rabah Asma qui est resté le même, un artiste qui sème la joie et qui fait un travail formidable et propre sur tous les plans» dira une dame accompagnée de ses deux filles qui, elles, dit-elle, «n'étaient pas nées» lorsqu'elle écoutait ses chansons.
Rabah Asma a, par ailleurs, rendu hommage lors de ce concert au défunt Matoub Lounès, en interprétant une de ses chansons en chœur avec le public. Plusieurs artistes de renom sont au programme de ces soirées d'animations culturelle durant ce mois de ramadhan. Des soirées dédiées à la musique Chaâbi sont, également, au programme chaque jeudi et vendredi avec pour l'ouverture, jeudi prochain, un récital avec Nacer-Eddine Galiz, Omar Kheloui et Sid-Ali Lekkam et Mohamed Mammar pour la soirée du vendredi.
La programmation se poursuivra tout au long du mois sacré. Une pléiade de chanteurs chaâbi, anciens et nouveaux se produiront durant ces soirées qui s'étaleront jusqu'au 13 du mois de mars en cours.

A. B. /Agence

OUARGLA

Projections cinématographiques pour l'animation des soirées de Ramadhan

LA DIRECTION de la Culture et des Arts de la wilaya d'Ouargla a programmé des projections d'œuvres cinématographiques nationales destinées au public, pour l'animation des soirées de Ramadhan, a-t-on appris lundi des responsables du secteur.
Le programme comprend, cette semaine, la projection des films «Vacances de l'inspecteur Tahar» au centre culturel d'El-Chott dans la commune d'Ain El-Beida et «Taxi clandestin» à la résidence universitaire Salem Benyounès, a indiqué la directrice de la Culture, Fatma Bekkara.
Les films «Une famille comme les autres» est projeté à la résidence Benamar et «Héliopolis» à la placette de Haï Ennasr, dans la périphérie d'Ouargla).
Organisée en coordination avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, l'initiative entre dans le cadre de l'animation de la scène culturelle de proximité durant le mois sacré, et ce en rapprochant le 7ème art du public, en animant les espaces publics par des activités à caractère éducative, et en renforçant le rayonnement culturel dans la région.

R. C.

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)

CRB-MCA à l'affiche, la JSMB en quête d'exploit

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus mardi et mercredi, seront dominés par le derby tant attendu entre le CR Belouizdad et le MC Alger, alors que le petit poucet de l'épreuve, la JSM Béjaïa (inter-régions), espère créer l'exploit en déplacement face au CS Constantine.





Le CRB et le MCA, vieilles connaissances, se retrouveront ainsi pour la troisième fois de rang en «Dame Coupe». Lors de l'édition 2023-2024, les deux formations algéroises avaient animé la finale, remportée par le Chabab (1-0), avant de se revoir lors de la précédente édition en 1/16e de finale, dans un duel revenu au club de Laâquiba (1-0). L'explication de ce mardi soir, programmée au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00), sera à l'instar des précédentes, indécise et ouverte à tous les pronostics, entre deux spécialistes de l'épreuve, même si le CRB semble avoir un ascendant psychologique pour avoir remporté les deux derniers duels. Eliminé en phase de groupes de la Ligue des Champions, le MCA, leader de la Ligue 1, espère jouer son va-tout dans cette compétition, lui qui aspire à sauver sa saison par un titre ou deux. De leur côté, les Rouge et Blanc, auront à cœur de reconquérir le trophée, cédé l'année dernière à l'USM Alger, vainqueur en finale (2-0). Le CRB et l'USMA se partagent la première place des équipes vainqueurs, avec 9 trophées chacun. L'autre grande affiche de ces quarts de finale mettra aux prises deux pensionnaires de la Ligue 1 : l'USM Alger et la JS Saoura. Un duel qui s'annonce indécis, d'autant que la formation bécharie a déjà pris le dessus sur les Rouge et Noir à deux reprises cette saison en championnat, aussi bien à Béchar (1-0) qu'à Alger (2-1). Les Sudistes tenteront donc d'asseoir leur domination psychologique, tandis que les Usmistes viseront une revanche pour poursuivre leur aventure en Coupe, et poursuivre la défense de leur trophée. Le petit poucet de l'épreuve, la JSM Bejaïa, pensionnaire de la division inter-régions, rêve quant à lui d'un exploit retentissant en déplacement face au CS Constantine. La JSMB, leader du groupe Centre-Est, à trois longueurs de son dauphin, la JS Azazga, se rendra à Constantine avec l'intention de jouer crânement ses chances, face à une équipe constantinoise qui occupe la deuxième place au classement de la Ligue 1, et qui reste sur une belle série de huit matchs sans défaite, toutes compétitions confondues. Le dernier quart de finale verra s'affronter deux clubs de Ligue 2 amateur : le CA Batna, leader du groupe Centre-Est, et le MC Saïda, actuel 11e au classement du groupe Centre-Ouest. Les Batnéens, auteurs de quatre victoires lors des cinq derniers matchs du championnat dont la dernière contre son dauphin l'US Biskra (1-0), partiront largement favoris devant leur public, même si le facteur surprise n'est pas à écarter dans ce genre de confrontations. Pour rappel, les demi-finales se joueront le mardi 7 avril prochain.

LE BF VALIDE LE CHANGEMENT DE COMPÉTITION !

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi en session ordinaire au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a «débattu et approuvé» le projet de système de compétition, lequel sera soumis à la prochaine Assemblée générale ordinaire (AGO), prévue le 11 avril, a indiqué l'instance fédérale dimanche dans un communiqué. La FAF avait créé en juillet 2025 une commission ad-hoc, chargée de proposer un nouveau système de compétition. Cette structure, présidée par le patron de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed Amine Mesloug, s'inscrit dans le cadre d'une réforme voulue par la FAF. Ce système propose, entre autres, la création d'une nouvelle Ligue régionale à Tamanrasset, ainsi que la réaffectation de certaines ligues de wilayas vers les ligues régionales.

LE FORMAT SUGGÉRÉ DANS CE NOUVEAU SYSTÈME S'ARTICULE AUTOUR DE SIX PALIERS :

Ligue 1 : un (1) groupe de 16 clubs
Ligue 2 : un (1) groupe de 18 clubs
Ligue 3 : deux (2) groupes de 18 clubs chacun
Division Régionale (Ligue 4) : un (1) groupe de 16 clubs par région
Division Honneur : un (1) groupe de 10 clubs minimum
Division Pré-Honneur : autant de groupes de 6 clubs minimum.

LE DERBY MCA-USMA PROGRAMMÉ LE 30 MARS

Le très attendu "Big derby" entre le MC Alger et l'USM Alger se disputera le lundi 30 mars 2026, dans le cadre de la mise à jour de la 17e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis. La décision a été entérinée lors de la réunion du Bureau fédéral, tenue samedi, afin d'apurer les rencontres en retard du championnat. Ce choc algérois intervient dans un contexte particulier pour le MCA, actuel leader du championnat avec 37 points, soit une longueur d'avance sur son dauphin, le CS Constantine (36 points). Autant dire que ce derby pourrait avoir un impact direct sur la course au titre, d'autant que les Vert et Rouge enchaîneront avec plusieurs rendez-vous décisifs. La mise à jour du calendrier débutera le 25 mars et s'étalera jusqu'au 29 avril 2026, avec plusieurs affiches impliquant les clubs du haut de tableau. Avec plusieurs confrontations directes entre prétendants au podium, cette série de mises à jour s'annonce déterminante pour le classement final, notamment pour le MCA, qui tentera de préserver son fauteuil de leader dans un sprint final qui s'annonce palpitant.

25 mars 2026 (16e journée)
USM Alger vs JS Kabylie
CR Belouizdad vs MC Alger
30 mars 2026 (17e journée)
Paradou AC vs CR Belouizdad
MC Alger vs USM Alger
JS Kabylie vs ES Ben Aknoun
24 avril 2026 (18e journée)
Olympique Akbou vs JS Kabylie
ES Ben Aknoun vs MC Alger
CR Belouizdad vs USM Khenchela
USM Alger vs Paradou AC
28 avril 2026 (19e journée)
JS Saoura vs CR Belouizdad
USM Khenchela vs USM Alger
MC Alger vs Olympique Akbou
29 avril 2026 (19e journée)
JS Kabylie vs MC Oran

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF (1/4 DE FINALE)

Cinq arbitres algériens en stage au Caire

CINQ ARBITRES internationaux algériens dont le directeur de jeu Mustapha Ghorbal, ont été sélectionnés pour un stage de préparation au Caire (Egypte) prévu du 4 au 8 mars, en vue des quarts de finale des compétitions interclubs de la CAF, selon la liste dévoilée par la Confédération africaine de football (CAF).Outre Mustapha Ghorbal, un arbitre de l'assistance vidéo (VAR) et trois arbitres assistants algériens prendront part à ce stage, aux côtés des meilleurs arbitres africains, en l'occurrence Lahlou Benbraham, Abbes Akram Zerhouni, Mokrane Gourari et Adel Abane .Les arbitres africains retenus suivront une formation avant les quarts de finale, demi-finales et finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.Pour rappel, deux clubs algériens sont concernés par les quarts de finale de la Coupe de Confédération, le CR Belouizdad et l'USM Alger, qui affronteront respectivement les Egyptiens d'Al-Masry et les Congolais de l'AS Maniema. Les matchs allers se dérouleront en déplacement les 14 et 15 mars, et la manche retour en Algérie (21-22 mars).

MERCATO

Outre Chelsea, un autre club anglais veut Hadj Moussa

Cela paraît inévitable. Anis Hadj Moussa (24 ans) est prédestiné à quitter le Feyenoord Rotterdam l'été prochain. En nouvel indice, le gaucher a évoqué son envie de jouer en Premier League où il a des touches concrètes.



Compte tenu des noms des clubs intéressés, on peut s'attendre à ce que les Rotterdamois touchent le jackpot. « Si jamais je quitte Feyenoord , je préfère aller en Angleterre. La Premier League est la meilleure compétition du monde », ceci est le souhait de l'Algérien qui peut finir, comme Riyad Mahrez auquel il devrait succéder en équipe nationale, par évoluer évoluer sur les pelouses de l'élite anglaise. Précédemment, l'intérêt de Liverpool, entraîné par Arne Slot qui connaît son potentiel, et Chelsea a été évoqué. Les Blues, réputés pour leur appétit lors du mercato et leur effectif pléthorique, ont déjà sondé sa piste. Mais ils ne sont pas les seuls à être sous le charme du génie de Hadj Moussa. En effet, on apprend – de sources sûres – que l'ailier droit a vu Sunderland, promu et actuel 11e de la PL, s'est positionné sur le dossier. Les dirigeants ont même eu des échanges avec Feyenoord et les représentants du joueur dans l'optique de le signer dès le prochain mercato estival. Aussi, en cédant Antoine Semenyo à Manchester City, l'AFC Bournemouth avait le Vert en cible potentielle. Pour autant, les Cherries n'ont pas fait le forcing comme les Black Cats. Les données de la dernière fenêtre des transferts confortent clairement la piste qui mène au pays de la Sa Majesté pour Hadj Moussa. Le montant espéré de son "move" se situer entre 30 et 35 millions d'euros au minimum.

AMOURA POURRAIT CÔTOYER UN COMPATRIOTE EN ALLEMAGNE



Mohamed Amine Amoura (25 ans) a peut-être fait la saison de trop du côté du VfL Wolfsburg alors qu'il avait l'opportunité de bouger l'été dernier. Le Benfica SL (Portugal) le voulait mais le transfert ne s'est pas fait. A l'approche du mercato estival, la rumeur d'un départ vers un autre club de Bundesliga fait surface. Le Bayer Leverkusen, dans le coup pour disputer une compétition européenne, ne serait pas insensible au talent de l'Algérien. Depuis un moment, Amoura ne paraît pas plus inspiré par rapport au précédent exercice. Malgré cela, ses statistiques en club restent relativement bonnes et loin d'être catastrophiques. En effet, l'attaquant compte 8 buts et 3 passes décisives en 22 apparitions, dont 18 comme titulaire, dans toutes les épreuves dans un club avant-dernier du championnat qui lutte pour la survie. Ses chiffres sont assez satisfaisants. Ils incitent même le Bayer Leverkusen à le placer sur ses radars. Surtout que le club n'a pas un attaquant avec son profil vif et qui peut apporter plus de vitesse devant et exploiter la profondeur. L'on se met alors à imaginer une association avec l'excellent Ibrahim Maza qui rayonne avec les Werkself. Cela pourrait être bénéfique pour les Verts à l'avenir. En jouant fréquemment ensemble, le tandem Dzdéveloppera forcément des automatismes desquels l'EN en profiterait. Une chose est sûre, Amoura devrait quitter les Loups à l'issue de la séquence 2025-2026 surtout s'ils sont relégués. Il aura pour objectif de passer un nouveau cap en carrière. Le montant de son transfert avoisinera certainement les 30 millions d'euros sachant que sa valeur actuelle est de 32 millions d'euros d'après Transfermarkt. Par ailleurs, on peut noter que le montant dépendra forcément de ses prestations lors de la Coupe du Monde 2026 qui pourrait faire augmenter sa cote. Pour cela, il faudra se montrer plus réaliste que lors de la CAN 2025 durant laquelle le natif de Jijel n'était pas parvenu à scorer lors de ses 4 apparitions se contentant de faire 1 passe décisive.

CHAIBI BUTEUR ET PASSEUR APRÈS UNE ENTRÉE FRACASSANTE DE CHAÏBI !

L'Eintracht Francfort peut remercier Farès Chaïbi. Entré en jeu en seconde période, l'international algérien a totalement renversé la rencontre face au SC Fribourg, offrant une victoire précieuse (2-0) à son équipe lors de la 24e journée de Bundesliga. Alors que le match peinait à se débloquer, Chaïbi a fait son apparition à la 63e minute. Il ne lui aura fallu que quelques secondes pour se mettre en évidence. Bien servi dans la surface, le milieu offensif déclenche une frappe précise du pied gauche et ouvre le score dès sa première situation. Un but qui libère Francfort et change immédiatement la physionomie de la rencontre. Mais le joueur de 23 ans ne s'est pas arrêté là. Très actif entre les lignes, il a continué de peser sur la défense adverse avant de se muer en passeur décisif. À la 81e minute, il délivre une balle parfaitement dosée dans le dos des défenseurs pour Jean-Mattéo Bahoya, qui conclut avec sang-froid et scelle définitivement la victoire des siens. Avec cette performance, Chaïbi signe sans doute son match le plus abouti de la saison. Longtemps irrégulier après son retour de la CAN, l'ancien Toulousain profite de cette opportunité pour se relancer et rappeler toute l'étendue de son talent. Au-delà des statistiques, c'est surtout son impact immédiat qui impressionne. Capable de faire basculer un match en quelques minutes, Chaïbi envoie un message fort à son entraîneur, mais aussi au sélectionneur de l'Algérie Vladimir Petkovic, à l'approche des prochaines échéances internationales.

GOUIRI FORFAIT AU DERNIER MOMENT AVANT L'OLYMPICO

L'Olympique de Marseille a dû composer sans l'un de ses éléments offensifs majeurs lors du choc face à l'Olympique Lyonnais et la victoire des Marsellais (3-2). À la surprise générale, Amine Gouiri a déclaré forfait à la toute dernière minute, alors qu'il figurait initialement dans les plans du staff pour cette rencontre très attendue de Ligue 1. Présent au stade Vélodrome, l'international algérien n'a finalement pas été inscrit sur la feuille de match, apparaissant en tenue civile sur le banc. Selon plusieurs sources concordantes, l'ancien joueur de Lyon aurait ressenti une gêne musculaire peu avant le coup d'envoi. Par mesure de précaution, le staff dirigé par Habib Beye a préféré ne prendre aucun risque Cette absence est d'autant plus regrettable que Gouiri semblait monter en puissance ces dernières semaines. Après une première partie de saison compliquée, l'attaquant s'était relancé, enchaînant les performances convaincantes. Ses statistiques parlent d'elles-mêmes, avec 8 buts et 4 passes décisives toutes compétitions confondues, confirmant son rôle central dans le dispositif offensif marseillais. Pour pallier ce forfait de dernière minute, le technicien olympien a fait confiance à Pierre-Emerick Aubameyang, aligné en pointe. Un choix logique au vu de l'expérience et de l'efficacité du buteur gabonais, et qui s'avèra payant, ce dernier ayant claqué un doublé dans les dernières minutes de la



rencontre, offrant la victoire aux siens. Au-delà de l'impact immédiat sur ce match, cette alerte musculaire suscite également une certaine inquiétude du côté de la sélection algérienne, à quelques jours du prochain rassemblement. Le staff médical marseillais devra désormais évaluer précisément la nature de cette blessure afin de déterminer la durée d'indisponibilité du joueur, qui avait déjà raté la dernière Coupe d'Afrique avec les Fennecs pour des pépins physiques également.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA DAIRA D'AHMER EL AIN COMMUNE DE SIDI RACHED

AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC L'EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N°...02.../2026

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098542349597305

Commun de Sidi Rached Rue 20 Aout 1955

N° Statistique 42 34

Le président de la commune de Sidi Rached lance **APPEL D'OFFRE OUVERT avec l'exigence de capacités minimales** pour :

Aménagement et revêtement avec contrôle de qualité pour :

Lot 01 : **Aménagement des trottoirs à travers le territoire de la commune de Sidi Rached – 2e tranche**

Lot 02 : **Aménagement et revêtement avec contrôle de qualité du Cité Sidemou**.

Lot séparé.

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine des **travaux de bâtiment, catégorie 04 et plus, pour le lot01**, et dans le domaine des **travaux publics, catégorie 04 et plus, pour le lot 02**, désirant participer, peuvent retirer le cahier des charges auprès du **Bureau des patrimoines** de la commune de Sidi Rached, contre paiement d'un montant de : 8 000,00 DA.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à 11h00, à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux en langues arabe et française, au BOMOP et dans deux journaux électroniques.
Si la date limite de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle sera prorogée au premier jour ouvrable suivant à 11h00.

Les offres doivent être déposées au siège de la Commune de Sidi Rached (**Bureau des marchés**) sous trois enveloppes distinctes :

- La première portant la mention « Offre technique », le cachet de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ;
- La deuxième portant la mention « Dossier de candidature », le cachet de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ;
- La troisième portant la mention « Offre financière », le cachet de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres.

Les trois enveloppes seront insérées dans une grande enveloppe extérieure anonyme et dûment scellée, portant uniquement la mention suivante :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

Avis Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2026
Aménagement et revêtement avec contrôle de qualité pour :

Lot 01 : **Aménagement des trottoirs à travers le territoire de la commune de Sidi Rached – 2e tranche**

Lot 02 : **Aménagement et revêtement avec contrôle de qualité du Cité Sidemou**.

Lot séparé.

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes (En cours de validités) :
Le contenu de l'annonce de la demande de fichier de propositions :
Selon l'article 01-18 du loi n°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés générales relatives aux marchés publïc.

Selon l'article 67 du décret présidentiel 15-247 correspondant au 16 Septembre pour 2015 contenant la réglementation des marchés publics et des mandats d'utilité publique consiste à exécuter la présentation technique et Financière et le dossier de présentation.

I- Le dossier de candidatures :

1. Déclaration de candidature dûment remplie, signée, cachetée et datée.
2. Déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée.
3. Copie des statuts de la société.
4. Copie du registre de commerce.
5. Documents relatifs aux délégations de pouvoirs permettant aux personnes d'engager l'entreprise.
6. Copie de la carte d'identification fiscale.
7. Copie des attestations de mise à jour des cotisations – CNAS – CASNOS – CACOBATH.
8. Copie de l'extrait de rôle en cours de validité, apuré, ou accompagné d'un échéancier de paiement des dettes délivré par les services des impôts.
9. Certificat de qualification et de classification professionnelle principale :

- **Travaux de bâtiment, catégorie 04 ou plus pour le lot 01 ;**
- **Travaux publics, catégorie 04 ou plus pour le lot 02.**

10. Copie des références professionnelles (copies des attestations de bonne exécution de projets similaires délivrées par une administration publique).
11. Capacités financières justifiées par les bilans financiers ou des références bancaires.
12. Capacités techniques : moyens humains et matériels.
13. Attestation de dépôt des comptes.
14. Copie de l'attestation d'assujettissement au régime fiscal C20.

II-L'offre Technique :

01- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée, cachetée et datée.
02- Mémoire technique justificatif dûment rempli, signé, cacheté et daté.
03- Cahier des clauses administratives générales (CCAG) destiné aux soumissionnaires, signé, cacheté et daté.
04- Cahier des charges paraphé, comportant à la dernière page la mention « Lu et accepté » écrite à la main, dûment remplie et signée.

III-L'offre Financière ;

01. Lettre engagement datée et cacheté .
02. Bordereau des prix Unitaires.
03.Devis quantitatif et estimatif.

L'ouverture des plis techniques et financiiers aura lieu au siège de commune de Sidi Rached, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11h00.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra à la date et l'heure citées ci-dessus.

Le Jeune Indépendant du 03/03/2026 / ANEP 2616007293

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE KSAR EL BOUKHARI
DAIRA KSAR EL BOUKHARI
COMMUNE MFATHA

N° d'Immatriculation fiscal:098426495028805
Avis d'appel d' offres national ouvert avec exigence de capacités minimales , N°..03./2026

la commune de mfatha lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, **N° : 03/2026,** ayant pour **objet** :

Contrôle et Aménagement et Revêtement route ZAOUIA ET BETIKH sur une distance de 2.3 km - la partie de réalisation-

✓ **les conditions d'éligibilité :**

1-certificat de qualification et classification professionnelle : catégorie 04 et plus (activité de travaux publics principale) valide .

-références professionnelles :Présenter (01) attestations de bonne exécution, convenable avec le projet pour les années suivantes Ces dernières années, à partir de 2020(

3-Capacités financières : (moyenne de chiffres d'affaire pour Les trois meilleures années) (.>= 10 000 000,00 DA) moyens financiers justifiés par les bilans +C20)Ces dernières années, à partir de 2020(

le cahier des charges de vente sont retirées par l'entrepreneur ou son représentant désigné. En cas d'offre conjointe, le retrait est effectué par le mandataire ou son représentant auprès du service des marchés publics de la commune d'El Mfatha, moyennant le versement de cinq mille dinars algériens (5 000,00 DZD) au trésorier de l'intercommunalité de Ksar El Boukhari.

choix du partenaire cocontractant : Le projet sera attribuer à l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre**: la moins-disante,** parmi les offres pré-qualifiées techniquement Les offres doivent être déposées à la main au (bureau des marchés publics) de commune MFATHA, et ils doivent être accompagnées par des documents en cours de validité exigées par le cahier des charges :

Contenue des offres :(Voir le cahier des charges) .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière .Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » **ou** « **offre financière** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales , N° : .03/2026**

projet : Contrôle et Aménagement et Revêtement route ZAOUIA ET BETIKH sur une distance de 2.3 km - la partie de réalisation-

: part des réalisations

:«à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres «

Adressées a : Monsieur PAPC MFATHA - 26049 Médéa

Dépôt et ouverture des plis : Le délai de préparation des offres est de quinze (15) jours, à compter de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés publics et les pages électroniques, de 8h00 à 12h00. - Les entrepreneurs sont invités à assister à la séance d'ouverture des enveloppes dans la salle de réunion Du siège commune le jour correspondant au dépôt des offres à 12h00 Si cette date tombe un jour férié, le délai de dépôt des offres est reporté au prochain jour ouvrable. Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 03/03/2026 / ANEP 2616007207

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B.ARRERIDJ
DAIRA DE BORDJ-GHEDIR
COMMUNE DE TAGLAIT

N.I.S:0984.3421.50694.16

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N°03/2026

LE PRESIDENT DE L' A.P.C. DE TAGLAIT LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES . POUR LA REALISATION DU PROJET :

" ENTRETIEN CHEMIN COMMUNALE N°382 SUR 1000 M L "

LES ENTREPRISES CALIFIEE ET CLASSIFIEE PROFESSIONELLEMENT SECTEUR PRINCIPALE TRAVAUX PUBLLICS :-(3eme CATEGORIES ET PLUS) INTERESSEES PAR LE PRESENT AVIS, POEUVENT RETIRER LES CAHIERS DES CHARGES AUPRES DU SIEGE DE LA COMMUNE DE TAGLAIT .(Bureau Secretariat P.APC) .

CONTRE PAIEMENT LA SOMME DE 1.600,00 D.A. AU REGISSEUR COMMUNALE. (Siège APC) .

LES OFFRES DOIVENT ETRE ACCOMPAGNE DES PIECES REGLEMENTAIRES (voir page 13 article6– Dossier de la demande des offres) NOTAMENT LES PIECES SUIVANTES :

I / DOSSIER DE CONDIDATURE
II / OFFRE TECHNIQUE
III / OFFRE FINANCIERE

LES OFFRES DOIVENT ETRE DEPOSEES AUPRES DU SECRETARIAT P.APC SOUS DOUBLE PLIE CACHETER , L'ENVELOPPE EXTERIEUR NE PORTE QUE LA MENTION (APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 03/2026)

POUR L'EXECUTION DE PROJET .

" ENTRETIEN CHEMIN COMMUNALE N°382 SUR 1000 M L "

-LE DELAIS DE LA SOUMISSION ET LA PREPARATION DES OFFRES EST FIXE A DIX (10) JOURS A PARTIR DE LA PREMIERE PARRUTION DU PRESENT AVIS SUR LA PRESS NATIONAL OU BOMOP OU PRESSES ÉLECTRONIQUES .

-LE DEPOT DES PLIS SERA LE DERNIER JOUR CORRESPONDANT A LA DATE LIMITE DU DELAIS DE LA SOUMISSION A 11:30 H-

-L'OUVERTURE DES PLIS SERA EN SEANCE PUBLIC AU SIEGE DE L'APC ET FIXE LE MEME JOUR CORRESPONDANT A LA DATE DE DEPOT DES OFFRES A 12:00 H .

SI CETE DATE EST UNE JOURNEE FERIE ELLE SERA REPORTER AU PREMIER JOUR DE TRAVAIL SUIVANT A LA MEME HEURE .

*** LA DATE DE VALIDITE DES OFFRES EST (90 JOURS+ LE DELAIS DE PREPARATION DES OFFRES + 30 JOURS POUR L'ATTRIUER) -A PARTIR DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES ET L'OUVERTURE DES PLIS**

Le Jeune Indépendant du 03/03/2026 / ANEP 2616007320

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya : Blida
Daïra : Boufarik
Commune : Guerrouaou
N.I.F : 098469279175600

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°:03/2026

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Guerrouaou lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

Rénovation réseau d'assainissement Rue Frere Guennaz

Les entreprises replissant les conditions minimales:.

1- Les Capacités Professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 02 et plus activité principale hydraulique en cour de validité (sauf en cas d'exception ou dérogation).

2- Les Capacités financières : les bilans des trois dernières années (2024-2023-2022) avec une moyenne de chiffre d'affaire égale ou supérieur de 08 million dinars visées par service des impôts, Tenant compte de l'année de début de l'activité et des délais de dépôt du bilans au niveau des service des impôts.

3- Les Capacités technique : Retro chargeur (justifier par carte grise et police d'assurance en cour de validité, en cas de location ces pièces doivent être accompagné avec un contrat notarié ouvrant la période de réalisation augmenté en cas d'avenant+ ayant réalisé au moins un projet dans le domaine hydraulique et de la même nature (attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage publics dans les 05 dernières années) + délai d'exécution ne dépasse pas les 03 mois.

conformément aux articles 37,38 et 39 à la loi 23-12 fixant lés règles générales relatives aux marché publics et aux articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

NB : ces documents ne sont pas concerné par le complément et la non remise de ces pièces l'offre de soumissionnaire sera rejeter ou exclus. .

Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants:

1-Le dossier de candidature contient :

-la déclaration de candidature dûment remplie, daté *et paraphé* et signée par le soumissionnaire.
-La déclaration de probité dûment remplie, daté *et paraphé* et signée par le soumissionnaire.
-Les statuts pour les sociétés (copie conforme à l'originale) ;
-dans le cas ou le casier judiciaire ne contient pas la mention * néant* il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
Dans le cas ou l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou le soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

a/Capacités professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 02 et plus activité principale hydraulique en cour de validité (sauf en cas d'exception ou dérogation).

b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) visés par service des impôts, Tenant compte de l'année de début de l'activité et des délais de dépôt des bilans au niveau des services des impôts.

.c/Capacités techniques :

- Liste des moyens humains de l'entreprise affectés au projet avec justification (Ce personnel doit être justifié avec diplômes pour les cadres et figurant dans la déclaration individuel visé par la CNAS en cour de l'année), et CACOBATH en cour de l'année.
- Liste des moyens matériel de l'entreprise (Liste des moyens matériel de l'entreprise (matériels roulants justifier par carte grise et police d'assurance en cour de validité en cas de location ces pièces doivent être accompagné avec un contrat notarié couvrant la période de réalisation augmenté en cas d'avenant et facture d'achat pour le matériels non roulants ,justifie par pv d'huissier de justice ne dépasse pas 1 ans.
- Références professionnelles (Attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics dans le domaine hydraulique *dans les 05 dernières années* (copies conformes à l'originale).

2-L'offre technique contient :

-une déclaration à souscrire dûment remplie, daté, paraphé et signée par le soumissionnaire.
-tout document permettant d'évaluer l'offre technique :mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- planning d'exécution paraphé et signé.
-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signé et paraphé.

3-L'offre financière contient:

-la lettre de soumission dûment remplie, daté paraphé et signée par le soumissionnaire.
-le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, daté paraphé et signée par le soumissionnaire.
-le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, daté paraphé et signée par le soumissionnaire..

Le fait de ne pas remplir complètement ou partiellement le bordereau des prix en chiffre et en lettre unitaires l'offre de soumissionnaire sera rejetée ou exclus.

Le dossier de candidature l'offre techniques et l'offre financières doivent être mises dans (03) enveloppes séparées portant la mention Le dossier de candidature ou offre technique ou offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme déposée ou adressée à monsieur Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Guerrouaou et porte la mention suivante : Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales n°03./2026

Rénovation réseau d'assainissement Rue Frère Guennaz

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres..... »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le Bomop.

La date de dépôt des offres est fixée entre (8:00h et 13:00) du matin du dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (*dossier de candidature et* Technique et Financière) aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13 :00 h**, au siège de la l'APC .Si la date coïncide à un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentée à la durée de la préparation des offres (15 jours).

Dans le cas, où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger, après accord des soumissionnaires concernés ; Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère De la Santé

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Guelma.

Etablissement Public Hospitalier IBN-ZOHR Guelma.
Direction des finances et des moyens
Bureau des marchés
N°:.67./2026

Avis de l'annulation Provisoire

l'Appel d'Offre National Ouvert N° :01/2026 de (lot N°01 et lot N°02)

En application des dispositions de l'article 195 de décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et le lois N° 23-12 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le directeur de l'établissement public la direction de l'établissement public hospitalier IBN ZOHR Guelma sis a : Avenue 1er novembre 1954, Wilaya de Guelma annonce a tous les contractants ayant participé aux deux (lot N°01 et lot N°02) de l'Appel d'Offre National Ouvert N° :01/2026 contenant l'acquisition de denrées Alimentaires pour l'année 2026, paru dans les quotidiens nationaux : **SAHIFA**, du 15/12/2025 et **le jeune indépendant du** 20/12/2025 **et BOMOP du 21/12/2025 ,et la presse électronique :** DZ WATCH du 21/12/2025 et DZ 54 du 21/12/2025.
Et l'avis de l'attribution dans les quotidiens nationaux : **SAHIFA**, du 15/01/2026 et **le jeune indépendant du** 15/01/2026 **et la presse électronique pour** Mohamed datni omar-guelma

- Lot n° 01 : Viande rouge fraiche (veau) locale.
- Lot n° 02 : Viande blanche fraiche et œufs fraiche

Et l'avis de l'attribution

A été annulé l'annonce de l'avis de l'attribution Provisoire par ce qu'il y a erreur dans lors processus d'évaluation.

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de la Santé
Direction de santé et de la population de la Wilaya de NAAMA
Etablissement public hospitalier Naâma
N° d'immatriculation fiscale : **000845019001646**

Avis d'attribution provisoire

En application du décret présidentiel n°15-247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment l'article 65.

Suite à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Acquisition des produits alimentaires, selon les lots suivants : Lot n° 01: produits de l'alimentation générale, lot N°02: légumes et fruits,lot N°03:viandes rouge; viandes blanches et œufs; lot N°04: pain,lot N°05:lait et produits laitiers.Établissement public hospitalier Naâma.
Publiés dans deux quotidien nationaux;le journal **90 minutes; en** date du:**20/01/2026,** et le journal **le jeune indépendant** en date du :**20/01/2026.**
Suite aux PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 04/01/2026.

Le directeur de l'établissement public hospitalier Naâma lance l'avis d'attribution provisoire suivant le tableau :

soumissionnaire	Montant par lots (DA/TTC)			OBS
	Point obtenus	Acquisition des produits alimentaires, selon les lots suivants : **lot N°01** : produits de l'alimentation générale, **lot N°02**: légumes et fruits, **lot N°03**:viandes rouge; viandes blanches et œufs; **lot N°04**: pain, **lot N°05**:lait et produits laitiers.		
		M/MIN	M/MAX	
lot N°01 : produits de l'alimentation générale				Infructuosité (pour erreur dans le cahier de charge)
lot N°02: légumes et fruits				
LESSEHAL MOHAMMED	30	2.135.465.00 DA	3.198.141.00 DA	L'offre financière la moins-disant
lot N°03:viandes rouge; viandes blanches et œufs				
KENANDA CHIKH	30	5.219.000.00 DA	7.560.000.00	L'offre financière la moins-disant
lot N°04: pain				Infructuosité (pour absence des soumissionnaires)
lot N°05:lait et produits laitiers.				Infructuosité (pour erreur dans le cahier de charge)

Tout soumissionnaire intéressé par les résultats détaillés de ses offres, est invité à se rapprocher du bureau des marchés, dans un délai de 03 jours ; à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse.
Le soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics (CWMP) dans un délai 10 jours à compter de la première apparition de l'avis d'attribution provisoire dans les journaux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA D'AMMI-MOUSSA
COMMUNE D'EL HASSI
Matricule fiscale : **098448335142808**

Avis d'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2024 relative au projet suivant :

Aménagement et revêtement du chemin reliant douar Beni madoune au limitrophe du Mendes sur 4.5 km

Qu'a l'issue d'évaluation des offres en date du **22/02/2026** ; le marché est attribué provisoirement a l'entreprise suivant :

Projet	Entreprise	Matricule fiscal	Montant TTC	Note technique	Délais de réalisation	observation
Aménagement et revêtement du chemin reliant douar Beni madoune au limitrophe du Mendes sur 4.5 km	SARL ETP BENZAAMIA Chlef	001302090657444	73.625.300.00	80 Points	05 Mois	Qualifie Un seul offre technique

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres

technique et financière à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats par Ecrit, Ils peuvent également introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution provisoire paru dans les journaux auprès de la commission communale des marchés publics.



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ».

Ce concept d'agents d'IA qui « parlent » entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?

La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexactes ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collaborateurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.

La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.

Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12 à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.

À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.

Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives.

L'attaque aurait commencé dès décembre sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.

« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique.

L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :

– Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes

– Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données

– Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires

– Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance

Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :

– Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs

– Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

L'IA gagne en puissance, mais ses hallucinations empirent

Une nouvelle vague de systèmes IA, dits de « raisonnement automatisé », produisent de plus en plus souvent des informations erronées. Même les entreprises d'IA ne savent pas pourquoi.



Le mois dernier, un robot d'intelligence artificielle au soutien technique de Cursor – un outil destiné aux programmeurs informatiques – a alerté ses clients d'un changement dans la politique de l'entreprise : ils n'étaient plus autorisés à utiliser Cursor sur plus d'un ordinateur.

Des messages furieux ont fusé dans les forums internet. Certains ont résilié leur compte Cursor. Certains se sont encore plus fâchés quand les excuses sont arrivées : le robot IA avait inventé de toutes pièces le changement de politique.

« La politique est inchangée. Vous êtes bien sûr libres d'utiliser Cursor sur plusieurs machines », a écrit sur Reddit Michael Truell, PDG et cofondateur de l'entreprise. « Malheureusement, c'est une réponse incorrecte d'un robot d'assistance IA. »

Deux ans après l'arrivée de ChatGPT, les entreprises technologiques, les employés de bureau et les particuliers utilisent les robots d'IA pour des tâches de plus en plus variées. Mais il n'existe toujours aucune garantie de l'exactitude des informations obtenues.

« SYSTÈMES DE RAISONNEMENT »

Les technologies les plus récentes et puissantes, appelées « systèmes de raisonnement » – d'OpenAI, Google et DeepSeek, entre autres – génèrent plus d'erreurs. Elles sont bien meilleures en mathématiques, mais leur maîtrise des faits est moindre. On ne sait pas exactement pourquoi.

Ces robots d'IA sont basés sur des systèmes mathématiques qui apprennent en analysant une pléthore de données numériques. Ils n'ont pas la capacité de distinguer le vrai du faux. Parfois, ils inventent : un phénomène IA appelé « hallucinations ». Lors d'un test, le taux d'hallucinations des nouveaux systèmes d'IA atteignait 79 %.

La meilleure réponse est devinée grâce à des probabilités mathématiques, pas par un ensemble strict de règles définies par des humains. Alors l'IA commet des erreurs.

« Malgré tous nos efforts, il y aura toujours des hallucinations, ça ne s'en ira jamais », estime Amr Awadallah, un ancien cadre de Google, qui a fondé Vectara, une jeune pousse qui développe des outils d'IA pour entreprises.

Cette réalité soulève depuis longtemps des inquiétudes quant à la fiabilité de ces systèmes. Ils sont utiles pour rédiger des travaux universitaires, synthétiser des documents administratifs ou générer du code informatique, mais leurs erreurs posent problème.

Les robots de l'IA liés à Google, Bing et d'autres moteurs de recherche génèrent parfois des résultats ridiculement inexacts. Vous cherchez un bon marathon sur la côte Ouest ? « Il y en a un bon à Philadelphie. » La meilleure source de glucides ? « Viande, produits laitiers et œufs. » Vous demandez combien il y a de foyers dans l'Illinois ? Ils pourraient citer une source qui ne contient pas cette information.

Ces hallucinations ne sont pas un problème majeur pour tout le monde, mais c'en est un si on utilise cette technologie en droit, en médecine ou avec des données commerciales importantes.

OKAHU, AU CAS OÙ

« On passe beaucoup de temps à trier le vrai du faux », explique Pratik Verma, cofondateur et PDG d'Okahu, une entreprise qui aide les entreprises à gérer le problème des hallucinations. « Ne pas gérer ces erreurs revient à éliminer la valeur des systèmes d'IA, qui sont censés automatiser ces tâches pour vous. »

Sollicités pour cet article, Cursor et M. Truell n'ont pas répondu.

Depuis 2023, OpenAI, Google et leurs pairs ont amélioré leur IA et réduit la fréquence de ces erreurs. Mais avec l'arrivée des systèmes de raisonnement, les erreurs augmentent. Selon les tests d'OpenAI, ses derniers systèmes font plus d'hallucinations que son système précédent.

DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES

Son système le plus puissant, o3, hallucine 33 % du temps lors du test de référence PersonQA d'OpenAI (une série de questions sur des personnalités publiques). C'est deux fois plus que o1, le précédent système de raisonnement d'OpenAI. Le nouveau système o4-mini a un taux d'hallucination encore plus élevé : 48 %.

Soumis à un autre test, SimpleQA (des questions plus générales), o3 et o4-mini ont eu des taux d'hallucination de 51 % et 79 % ; la version o1 s'en tirait moins mal, à 44 %. Dans une étude détaillant les tests, OpenAI conclut qu'il faut plus de recherches pour expliquer ce problème.

Comme les systèmes d'IA traitent des quantités de données plus grandes que ce que l'esprit humain peut appréhender, les ingénieurs ont du mal à comprendre leur comportement fautif.

Selon des tests indépendants, les taux d'hallucination sont aussi en hausse dans les modèles de raisonnement de Google, DeepSeek et autres sociétés d'IA.

Depuis la fin de 2023, la société de M. Awadallah, Vectara, suit le taux d'erreur des robots conversationnels d'IA. Elle leur demande d'effectuer une tâche simple et facilement vérifiable : résumer des articles sur l'actualité. Même dans ce cas, les robots inventent : selon les premières estimations de Vectara, la fréquence d'informations inventées oscillait entre 3 % et 27 %.

« APPRENTISSAGE PAR RENFORCEMENT »

Durant les 18 mois suivants, OpenAI et Google ont abaissé ces chiffres à 1 % ou 2 %. D'autres, comme Anthropic, de San Francisco, à autour de 4 %. Mais avec les systèmes de raisonnement, le même test révèle des hausses. Celui de DeepSeek, R1, hallucine 14,3 % du temps et o3, d'OpenAI, est à 6,8 %.

Pendant des années, les entreprises d'IA ont utilisé une méthode simple : plus on empilait de données internet dans les systèmes d'IA, plus ils étaient performants. Mais une fois avalée la quasi-totalité des textes en anglais sur l'internet, il a fallu trouver un nouveau moyen d'améliorer l'IA.

Ces entreprises s'appuient donc davantage sur l'« apprentissage par renforcement ». Grâce à cette technique, un système peut apprendre un comportement par essais et erreurs. Cela fonctionne bien dans certains domaines, comme les mathématiques et la programmation informatique. Mais c'est insuffisant dans d'autres domaines.

« La façon dont ces systèmes sont entraînés les amène à se concentrer sur une tâche et à en oublier d'autres », explique Laura Perez-Beltrachini, chercheuse à l'université d'Édimbourg, qui fait partie d'une équipe étudiant de près le problème des hallucinations.

Cryptomonnaies La plateforme Coinbase affectée par un piratage



(SAN FRANCISCO) Coinbase, la première plateforme d'échanges de cryptomonnaies des États-Unis, a annoncé jeudi qu'un récent piratage allait lui coûter jusqu'à 400 millions de dollars pour rembourser ses clients qui ont perdu des fonds. L'entreprise a indiqué dans un communiqué avoir été contactée par des pirates informatiques ayant eu accès à des données d'utilisateurs.

Le groupe de pirates a demandé 20 millions de dollars à Coinbase pour garder le silence, mais la société dit avoir refusé de payer et promis de rembourser toutes les personnes qui ont été escroquées.

Dans un document déposé auprès du gendarme boursier américain, la SEC, la plateforme a estimé les coûts entre « 180 et 400 millions de dollars ».

Mais l'examen « plus approfondi des pertes potentielles, des demandes d'indemnisation et des recouvrements éventuels pourraient augmenter ou diminuer cette estimation de manière significative », a-t-elle précisé.Son action perdait 6,5 % à 14 h (heure de l'Est) à la Bourse de New York. Coinbase a expliqué que les cybercriminels avaient « soudoyé un groupe d'agents de son service client », basés à l'étranger. « Ces initiés ont abusé de leur accès aux systèmes d'assistance à la clientèle pour voler les données des comptes d'un petit sous-ensemble de clients » et les inciter à leur envoyer des fonds, a détaillé l'entreprise.

Elle a précisé qu'ils n'ont pas eu accès aux mots de passe et clés privées, et que le vol de données a affecté moins d'1 % des utilisateurs.

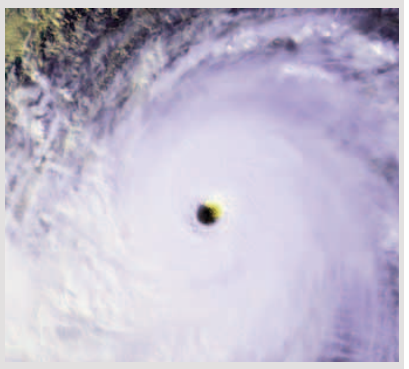
« Nous créons un fonds de récompense de 20 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation et la condamnation des criminels responsables de cette attaque », a-t-elle encore mentionné.

En moyenne, les enfants obtiennent leur premier Smartphone à l'âge de 10 ans !



CE N'EST PROBABLEMENT pas surprenant pour vous que les enfants, aujourd'hui, se livrent à l'ère numérique à des âges de plus en plus jeunes. Selon une étude réalisée par Influence Centrale, une firme de marketing américaine, les enfants de nos jours obtiennent leur premier Smartphone à l'âge de 10 ans.
L'étude qui a révélé ces résultats s'est basée sur un échantillon de 500 personnes. D'autres résultats troublants ont été constatés par l'étude, en effet, 64% des enfants accèdent à l'Internet via leurs propres Smartphones et ordinateurs portables, 39% acquièrent un compte sur un média social et 11% de ces derniers ont moins de 10 ans.

Un mois après le bombardement atomique d'Hiroshima, un typhon a frappé la ville et a tué 2 400 personnes !



LE TYPHON Makurazaki a frappé de plein fouet la ville japonaise d'Hiroshima le 17 septembre 1945, soit un peu plus d'un mois après le bombardement nucléaire du 6 août 1945 qui a fait selon les estimations 250 000 victimes.
La ville d'Hiroshima qui était déjà terrassée par le bombardement des américains n'était pas préparée à ce typhon dévastateur qui a fait 2 473 morts, 1 283 disparus et 2 452 blessés.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

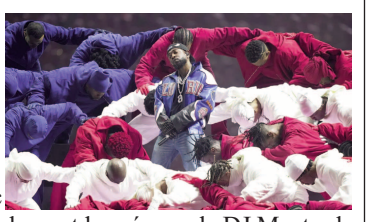


argh•
Melissa Doherty, Irlandaise installée en Australie, a montré son billet d'avion sur TikTok avant son voyage. Un internaute qui a vu ses données, a alors annulé son vol puis demandé un remboursement partiel

Une Irlandaise se fait annuler son billet d'avion après l'avoir posté sur les réseaux sociaux

Révéler des données personnelles sur les réseaux sociaux peut coûter cher. Une jeune Irlandaise installée en Australie, Melissa Doherty, qui prévoyait de partir en voyage à Singapour début octobre, a subi une mésaventure après avoir montré son billet d'avion sur TikTok, révélant ainsi ses numéros de référence, la date du voyage et sa destination.
Forte de ces données, une personne a annulé le billet de la jeune femme auprès de la compagnie aérienne. La procédure réalisée, celle-ci a envoyé un mail de confirmation d'annulation du voyage à Melissa Doherty, qui a alors appris la nouvelle.
« Je n'aurais jamais dû publier les détails sur les réseaux sociaux »
Dans une vidéo publiée sur son compte@meld460, la jeune femme raconte son infortune, ayant récupéré seulement 800 des 1.200 dollars australiens déboursés. Elle s'adresse aussi à l'internaute, « une personne très très triste » qui lui a fait ce mauvais coup, avant de l'insulter. « Je n'aurais jamais dû publier les détails sur les réseaux sociaux […] J'ai retenu la leçon », explique-t-elle.
Cette mésaventure sur le dévoilement des données confidentielles sur les réseaux sociaux a fait le tour des médias de l'Etat insulaire, puis dépassé ses frontières. Mais l'histoire trouve une fin plus heureuse. Melissa Doherty a pu reprogrammer un vol pour Singapour.
Et dans de nouvelles vidéos, la jeune femme dit passer à autre chose, et avoir gagné en visibilité, avec 5.000 « followers » supplémentaires.

Côte-d'Or : Pourquoi on entend parler de Dijon partout aux États-Unis ?



French touch•Aux USA, « Dijon », ce n'est plus seulement la moutarde ou le chef-lieu de la Côte-d'Or. C'est aussi le beatmaker le plus trendy de la scène Hip-Hop
Depuis quelques années, le mot « Dijon » est sur toutes les lèvres aux États-Unis. Pourtant, rien à voir, ou presque, avec la municipalité de Dijon (Côte-d'Or). La raison ? C'est tout simplement le prénom de DJ Mustard, le producteur le plus trendy de la scène Hip-hop américaine, selon Actu.fr.
De son vrai nom Dijon Isaiah McFarlane, DJ Mustard n'a pourtant jamais mis les pieds dans le département. Mais chez lui, le mot moutarde se traduit en « Dijon sauce ». Et c'est ce jeu de mots qui a inspiré son nom de producteur. Originaire de Los Angeles, DJ Mustard s'est fait connaître au début des années 2010 avec le hit Rack City, produit pour Tyga. Depuis, il est monté au nez de tous les fans de Hip-hop américain.

Etats-Unis : Leur déco d'Halloween est si bien faite que des voisins appellent les pompiers

FLAMMES• Les pompiers d'une ville de Caroline du Sud (Etats-Unis) sont appelés plusieurs fois en période d'Halloween à cause de la décoration particulièrement réaliste d'une maison, qui semble ravagée par un incendie
a fête d'Halloween pousse certains Américains à redoubler d'inventivité pour décorer leur maison. Ils sont nombreux à se prêter au jeu avec beaucoup de créativité et des efforts démesurés pour créer des visuels aussi horrifiques que réalistes.
Avec parfois un succès tel que des passants s'y trompent. En Caroline du Sud, les pompiers ont ainsi été appelés car une demeure semblait en feu alors qu'il ne s'agissait que d'une mise en scène, raconte Today.
Chaque année, Amanda Peden et Sam Lee donnent de leur personne pour transformer leur maison en manoir de l'horreur. Pour cet Halloween 2025, comme en 2023, la famille a décidé d'installer un spectacle lumineux imaginé pour donner l'illusion qu'un incendie est en train de ravager le bâtiment. Le couple a même installé un dispositif générant une fumée qui semble s'échapper des fenêtres et des portes.

Moins de fausses alertes

La décoration est si réussie que certaines personnes ont déjà contacté les pompiers pour un possible incendie. Ce fut notamment le cas lorsque le couple avait installé ce spectacle pour la première fois il y a deux ans. Ayant à cœur de ne pas déranger à nouveau les soldats du feu pour de fausses alertes, les habitants de la maison ont pris soin cette année de laisser un message sur les réseaux sociaux bien avant Halloween.
« Notre maison sera en feu (pas un vrai feu) comme décoration d'Halloween tous les soirs de 20 h à 22 h



jusqu'au 31 octobre. Merci de ne plus appeler les pompiers ! », ont-ils écrit sur leur page Facebook. La démarche a porté ses fruits puisque « cette année, cela n'a pas été aussi important… Nous n'avons reçu que quelques appels de nouveaux habitants du quartier », a commenté Russel Alexander, chef des pompiers de la ville.

"Un réchauffement planétaire global", ce scénario qui expliquerait l'évolution du climat des hémisphères nord et sud



Des chercheurs ont reconstitué 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère sud et les ont comparés avec les données de glaciers de l'hémisphère nord. Ces résultats leur ont donné des pistes de réflexion pour expliquer l'évolution du climat des deux hémisphères.

Une avancée pour expliquer les mécanismes climatiques à l'origine de la "bascule bipolaire". Ce phénomène apparu sur Terre lors de la dernière période glaciaire, il y a environ 70 000 à 15 000 ans, est responsable de l'évolution opposée du climat des hémisphères nord et sud. Si les causes de ce bouleversement ont contribué à forger le monde tel que nous le connaissons, des chercheurs pensent avoir mis en évidence un scénario encore inédit. Dans une étude parue au sein de Nature Geoscience, une équipe internationale menée par l'Ifremer, l'institut français dédié à la connaissance de l'océan, identifie le réchauffement climatique planétaire comme le facteur à l'origine de cette bascule.

70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud reconstitué par les chercheurs

Dans le cadre de leurs recherches, les scientifiques se sont rendus au large de la Nouvelle-Zélande pour prélever des échantillons du sous-sol marin à l'aide d'un carottier.
Ce "carottage sous-marin" a permis de recueillir des sédiments glaciogéniques (des dépôts de particules et de matériaux) abandonnés par les glaciers en mouvement.
"Ces archives naturelles ont permis de reconstituer 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud", notent les chercheurs dans un communiqué.
Puis, les spécialistes ont comparé ces données avec celles des glaciers européens et nord-américains.

Après analyse, les scientifiques ont observé des résultats "inattendus".
En effet, que ce soit dans l'hémisphère nord ou sud, les deux glaciers ont "connu des phases de recul simultanées". Selon les chercheurs "ce synchronisme est constaté lors des stades d'Heinrich, des épisodes caractérisés par un refroidissement brutal de l'Atlantique Nord, consécutif à un réchauffement planétaire global générant un déversement massif d'eau douce dans l'océan".

Un scénario qui pourrait expliquer la "bascule bipolaire"

Ce phénomène n'a pas été sans conséquence sur les océans en ralentissant durablement la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC). Ce courant joue un rôle important dans la régulation du climat mondial en redistribuant la chaleur et la salinité à travers l'océan planétaire. Les chercheurs estiment que le ralentissement de l'AMOC "a provoqué un refroidissement de l'Atlantique Nord alors qu'une accumulation de chaleur se produisait simultanément dans l'hémisphère Sud". Ce phénomène de transfert d'énergie entre les pôles est appelé la "bascule bipolaire". Alors, que se serait-il passé ? Selon ces dernières découvertes, un réchauffement planétaire global a précédé chaque épisode de fonte glaciaire lors des stades d'Heinrich, malgré un refroidissement localisé dans l'Atlantique Nord. "Les scientifiques concluent ainsi que ce réchauffement global a constitué un prérequis à la mise en place de la bascule bipolaire, laquelle s'est produite dans un second temps, en réponse au ralentissement de la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC)".

Pourquoi ces résultats sont importants ?

Pour les chercheurs cette découverte remet en question "l'idée d'un simple "basculement" climatique entre hémisphères, un concept jusqu'ici majoritairement fondé sur l'étude des glaces du Groenland et de l'Antarctique".
"En reliant la réponse simultanée des glaciers des deux hémisphères à d'anciens bouleversements climatiques, notre étude démontre à quel point le système climatique terrestre est complexe, sensible et interconnecté", explique dans un communiqué Samuel Toucanne, premier auteur de la publication et chercheur en géosciences marines à l'Ifremer.
Ces travaux soulignent l'importance de mieux comprendre les mécanismes climatiques du passé afin d'améliorer les modèles de prévision actuels et d'anticiper plus finement les impacts du changement climatique global lié aux activités humaines.

Fonte des glaces: le phénomène est plus grave qu'on ne le pensait, selon une nouvelle étude

DES MESURES réalisées au plus près d'un glacier d'Alaska révèlent que, sous sa surface, le mélange entre eau douce et eau salée est bien plus important que prévu. Et il n'est pas sans conséquences pour la circulation océanique.
Dans le Grand Nord, les glaciers continuent de fondre à une vitesse alarmante et donc de déverser leur eau douce dans la mer. Ce mélange avec l'eau salée, dont l'importance était jusqu'alors sous-estimée, influencerait directement les courants marins, avec des conséquences sur le climat et les écosystèmes, révèle une nouvelle étude publiée dans la revue spécialisée Journal of Geophysical Research : Oceans. "La quantité d'eau douce qui remonte depuis le fond sous-marin peut être beaucoup plus volumineuse que ce que prédit la théorie des panaches de flottabilité", expliquent les auteurs, appelant à revoir les modèles actuels.
Mesurer ces fameux panaches n'est pas simple. La théorie évoquée par les chercheurs montre comment l'eau douce, moins dense que l'eau salée, remonte naturellement vers la surface et interagit avec cette dernière. Mais sur le terrain, près des glaciers, le travail d'observation et de collecte s'avère d'une extrême dangerosité. À tout moment, des morceaux de glace peuvent tomber et s'écraser sur les navires de recherche. C'est pourquoi "les données empiriques permettant de vérifier cette théorie ont rarement été collectées", exposent en introduction les scientifiques.

Une mission inédite en Alaska

Heureusement, l'équipe de Bridget Ovall a trouvé une solution pour contourner le problème. En Alaska, elle et ses confrères ont utilisé des kayaks télécommandés équipés d'instruments pour approcher le glacier LeConte, aussi appelé Xeitl Sít' par les peuples autochtones de la région, long de 34 km et large de 1,6 km.
C'est ainsi que, pour la toute première fois, des chercheurs ont pu mesurer "la taille, la forme et la vitesse d'un panache directement au-dessus de l'eau qui remonte", grâce à leurs instruments qui ont envoyé des signaux acoustiques vers le fond, sans que personne ne se mette en danger.

Des résultats surprenants

Les résultats obtenus à l'issue de l'expérience prouvent que le volume d'eau douce présent dans l'eau salée est largement au-dessus des prédictions. Cette eau remonte à des vitesses "supérieures à un mètre par seconde", plus rapidement qu'attendu. "La théorie ne capture pas jusqu'où l'eau douce attire l'eau salée dans le panache, ce qui conduit à sous-estimer son volume jusqu'à 50 %", souligne le rapport.
Pour les auteurs, les premiers modèles sous-estiment la partie immergée du glacier, ce qui fausserait leurs calculs. D'autres facteurs, encore non identifiés, sont aussi "probablement" impliqués dans ces écarts, stipulent-ils.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Aérophagie : que faire pour la soulager ?

L'aérophagie fait partie des troubles fonctionnels digestifs bénins, qui s'avère néanmoins gênant au quotidien. S'il s'accompagne de brûlures de l'estomac ou de diarrhées, il est conseillé de consulter un médecin.

Que faire contre l'aérophagie ? Quels sont les symptômes et comment les soulager ? Réponses du Dr Florent Sancini, médecin généraliste à Aix-en-Provence.

Définition : qu'est-ce que l'aérophagie ?
Littéralement, l'aérophagie signifie "avaler de l'air". C'est un processus physiologique normal. Chaque jour en mangeant ou en parlant nous avalons de l'air. En outre, "la majorité de l'air contenue dans notre tube provient de la digestion. Notre intestin fabrique 5 à 6L d'air par jour.
La crise d'aérophagie correspond ainsi à une absorption trop importante d'air dans le système digestif, particulièrement au moment des repas.

Symptômes
L'aérophagie se manifeste par un sensation de pesanteur de l'estomac et d'inconfort à la digestion et surtout, des éructations intempestives (rots), symptôme le plus distinctif, qui soulage la sensation d'inconfort à la digestion. Elle peut être accompagnée de flatulences. A noter que les symptômes de l'aérophagie sont parfois proches des manifestations du reflux gastro-oesphagien.

Causes de l'aérophagie
L'aérophagie, ou cette surproduction de gaz peut être accrue par la consommation de boisson gazeuse, de chewing-gum ou certains aliments. La grande majorité de l'air produite par nos entrailles ou avalée lors du repas sera absorbée par l'intestin. Et pour évacuer l'air présent en excès, l'organisme a aussi mis en place un processus peu gracieux, mais efficace : les rots.
Par ailleurs, des mauvaises habitudes pendant les repas (manger debout, manger sans mastiquer ou en parlant, prendre ses repas dans un environnement stressant...) peuvent également favoriser l'aérophagie et cette sensation de pesanteur dans l'estomac.

Quand consulter ?
L'aérophagie est un processus physiologique qui peut provoquer un inconfort digestif passager et des rots, des troubles sans gravité. En revanche, lorsqu'ils s'accompagnent de brûlures de l'estomac, de douleurs qui remontent dans la poitrine, de diarrhées ou de spasmes abdominaux, il faut consulter un médecin. "Ces symptômes peuvent indiquer que la colonisation de l'estomac par des bactéries, être la manifestation d'un reflux gastro-œsophagien ou d'un cancer digestif", explique le Dr Florent Sancini.

Quels traitements pour soulager l'aérophagie ?
Aucun traitement n'a démontré son efficacité pour réduire la fabrication ou l'ingestion d'air dans le tube digestif. Toutefois, vous pouvez vous diriger vers les solutions naturelles : en effet, certaines infusions de plantes, l'argile verte ou le charbon actif peuvent soulager l'inconfort digestif. Votre pharmacien pourra vous conseiller à ce sujet. Mais pour atténuer le problème sur le long terme, mieux vaut regarder du côté de son hygiène de vie et son alimentation :
► Eviter le stress : avant toute chose, l'aérophagie (le fait d'avaler trop d'air) est très souvent une conséquence du stress. Il est donc primordial d'essayer d'identifier la cause de ce stress et de l'éradiquer. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais cela vous évitera des crises inopportunes, qui sont susceptibles d'augmenter la nervosité... Des relaxants à base de plantes (aubépine, valériane...) peuvent éventuellement vous aider à diminuer votre nervosité

► Manger doucement, sans oublier de mâcher. Voici deux principes qui devraient déjà grandement réduire cette impression (justifiée) de ballonnement. On a trop souvent tendance à manger en faisant autre chose, notamment lors de pauses déjeuner écourtées ou faites devant l'ordinateur. A engloutir trop vite les aliments, on laisse passer trop d'air et l'on mâche mal. Très mauvais pour l'estomac : en plus de l'aérophagie, vous lui en demandez un peu beaucoup côté digestion... Et il risque de vous le faire savoir, notamment par une sensation de brûlure. Par ailleurs, mieux vaut manger assis, sans trop bouger : en effet, le fait de se lever, de faire des gestes, etc, peut accentuer la présence d'air dans l'estomac.
► Eviter de parler en mangeant. Non seulement, ce n'est pas spécialement poli, mais en plus, vous avalez ainsi beaucoup plus d'air que votre estomac ne peut le supporter. D'ailleurs, manger la bouche fermée est la meilleure solution pour éviter l'entrée d'air.
► Proscrire les boissons gazeuses et les chewing-gums. Comme leur nom l'indique, elles sont pleines de petites bulles gazeuses. Sitôt après l'absorption, sensations de lourdeur et de ventre dilatés assurées... Préférer donc l'eau plate, mais à boire idéalement en dehors des repas Par ailleurs, les chewing-gums favorisent la mastication... En mastiquant, on produit de la salive. Lorsque l'on déglutit pour l'avaler, de l'air suit le même chemin.
► Le tabac, l'alcool et le café, excitants, sont parfois cités comme des facteurs aggravants de l'aérophagie.
► Si vous sentez venir la crise : allongez-vous sur le ventre, au chaud, en appuyant sur l'estomac (situé à gauche, sous la dernière côte). Cela devrait enrayer le phénomène.

BIEN-ÊTRE

Péricardite : douleur



LA PÉRICARDITE est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Principalement due à une infection virale, c'est aussi l'un des rares effets secondaires de certains vaccins contre le Covid. Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.
Définition : qu'est-ce qu'une péricardite ?
La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur et qui se compose de deux feuillets (péricarde fibreux et péricarde séreux (composé d'un feuillet pariétal et un feuillet viscéral)) qui délimitent en son sein une cavité habituellement vide. Un liquide lubrifiant se trouve entre les deux feuillets, qui permettent de les faire glisser l'un sur l'autre sans qu'ils frottent. Toutefois, l'inflammation du péricarde cause de l'irritation, de la tuméfaction (enflure) et de la douleur.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA KHENCHELA
DAIRA D'OULED RECHACHE
COMMUNE D'ELMAHMAL
Numéro d'identification fiscal : 0984401750941/19

Avis D'attribution Provisoire

Suite au procès verbal de la commission d'ouverture et de jugement des offres (l'ouverture :16/02/20206 à 14 h :00 et le jugement : 22/02/2026 à 10h :00) , Le gestionnaire des affaires de la commue d'elmahmel informe les soumissionnaires ayant participé à l' avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concernant :

Projet : Achèvement des travaux d'aménagement urbain du quartier des Louveteaux Houari Boumediene

Publié au quotidien national : الجمهور الرياضي le **02/02/2026**, et **03/02/2026 Le Jeune Indépendant** que la procédure d'ouverture et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a dégagé les résultats ci après :

Soumissionnaire Retenu	Montant d'offre en TTC(DA)	N° d'identification fiscale	Note offre de service + offre financière	Délais	Observ-ations
SARL ATHMANI REZGUI BATIMENTS ET REALISATION KHENCHELA	19.992.000.00DA	002040048323816	50/37	03 trois mois	LE MOIS DISANT

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats détailles de l'évaluation de leurs candidatures ainsi que leurs plis techniques et financières dans un délai de trois (03) jours à compter de la 1ere parution de l'avis d'attribution provisoire.
Chaque soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, contre accusé de réception. Si le dixième Coïncide avec un jour férié ou un jour de repos de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 03/03/2026 / ANEP 2625002220



REPUBLIQUE AGERIENNNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE SANTE
Wilaya de Tlemcen
Centre Hospitalo-Universitaire
Dr Tidjani Damerdji –Tlemcen

N° D'identification Fiscale Du Contractant : 0962 130 190825 24
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 et l'article 82 alinéa 02 ,04 du Décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national Ouvert avec exigence de capacité minimale N°**16/2025**, portant **L'approvisionnement en gaz médicaux au profit du CHU Tlemcen**, paru dans les quotidiens, nationaux الجزائر en date du 05/01/2026 et **JEUNE INDEPENDENT** en date du 06/01/2026 , qu'à l'issue de l'évaluation et analyse des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux sociétés suivantes :

Nom Du Soumissionnaire Attributaire	Délai De Livraison	Identification Fiscale Du Co-Contractant	Note Technique	Montant Min De La Soumission En TTC	Montant Max De La Soumission En TTC	Critère De Choix	OBS
SARL RAYANOX-ORAN	24 HEURES	001131011239513	28 pts	15 787 254,00 DA	19 223 498,00 DA	Moins disant	Offre qualifie techniquement

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de la santé dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats de l'évaluation dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 03/03/2026 / ANEP 2631003702

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NIF : **423029000045093**

AVIS D'ATTRIBUTION' PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 Décret présidentiel n 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Naama , informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participés au 2 -ème appel d'offres ouvert avec des exigences des capacités minimales relatifs à l'opération : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES, SPORTIFS ET CULTURELS / BW pour les lots ci-dessous indiqués, que selon le critère du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés techniquement , les marchés sont attribués provisoirement comme suit

Lot	Attributaire / NIF	Note de l'offre technique	Montant corrigé	Délai en jours
LOT N°02 : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE DIVERTISSEMENT ET DE LOISIRS	BENCHAALAL Abdelhafid 177450200470122	57	6.972.610.00	30
LOT N°03 : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES ET CULTURELS	KHILOUNE Brahim 15322040000812200000	62	8.491.130.00	03

Tout soumissionnaire qui conteste notre choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Naama.

Les soumissionnaires non-attributaires sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le Jeune Indépendant du 03/03/2026 / ANEP 2631003704

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN-TEMOUCHENT
DAIRA D'EL-MALAH
COMMUNE D'OULED EL KIHEL

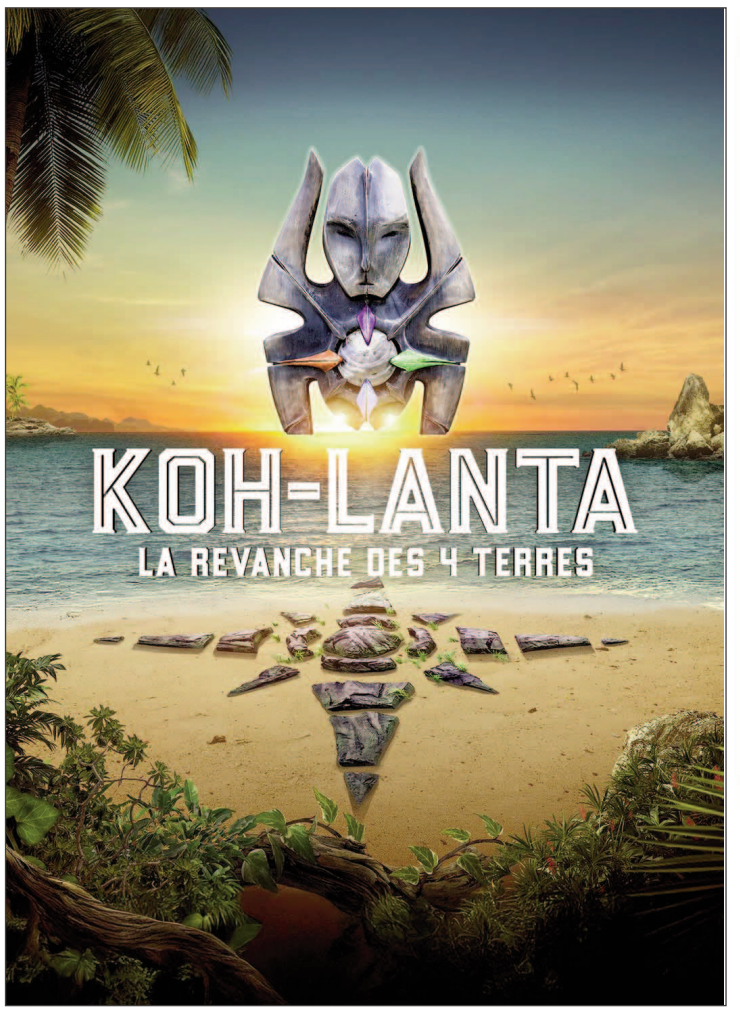
NIF: 0.985.46.22.902.75.10

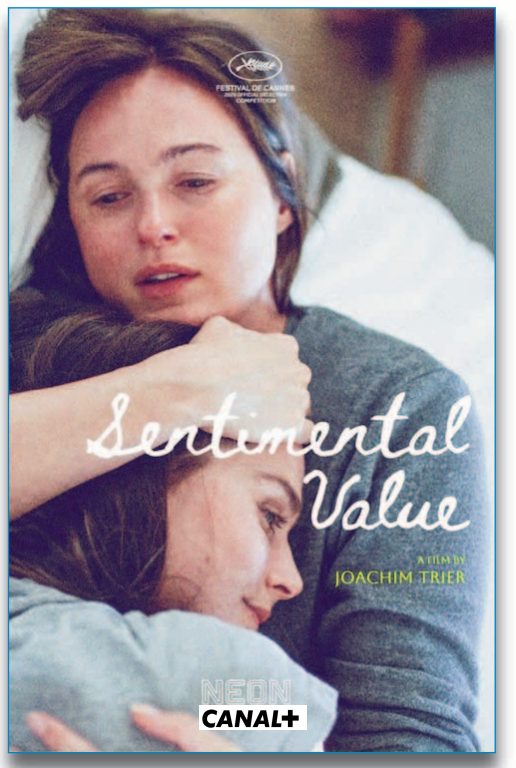
MISE EN DEMEURE N° 01/2026

- Conformément au marche n 01/2026 relatif au projet : Acquisition Du Matériel Pour Parc Communal Lot n° 02 : Acquisition d'un camion 2.5 Tonne du : 17/12/2025
- Conformément a l'ordre de service n : 02/2026 du 08/01/2026
- En raison de votre manquement a votre obligation de livrer un camion 2.5 Tonne

Par conséquent l'entreprise EL ARBI BOUDHIR SID AHMED
Est mise en demeure de commencer la livraison dans un délai au maximale 48 h
A défait de respect de cette injonction et de repense a la présente mise en demeure dans les délais impartis, des poursuites judicaire serrant engages a votre encontre Conformément aux dispositions de l'article 149du décret présidentiel N° 15/275 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 03/03/2026 / ANEP 2631003719







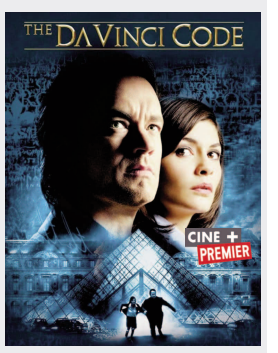






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité France - 2026 — TF1
Koh-Lanta Saison 28

20h50 Environnement - France 2026 — France 2
Royaumes d'Asie

21h00 Film d'aventures Etats-Unis - Italie - 1989 — 6ter
Indiana Jones et la dernière croisade

20h55 Comédie dramatique - 2025 — CANAL+
Valeur sentimentale

20h55 Divertissement — W9
France - 2026
Tout beau, tout n9uf

20h55 Film d'aventures — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Chine 2017
Kong : Skull Island

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Thriller Etats-Unis - 2006 — CINE+ PREMIER
Da Vinci Code

21h00 Football : Premier League — CANAL+ SPORT
Leeds / Sunderland

21h00 Drame historique Irlande - 2024 — CINÉ CINÉMA
L'Espion de Dieu

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
France - 2020
L'aventure des Marguerite

21h25 Magazine de société — TMC
2026
Les reportages de Martin Weill

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Grande-Bretagne 2024)

Sunray : Fallen Soldier

Ancien vétéran des forces spéciales des Royal Marines, Andy (Tip Cullen) se retrouve perdu dans une société qui lui semble dépourvue de valeurs. Sa vie bascule tragiquement lorsque sa fille succombe à une overdose, un événement qui réveille en lui une douleur insupportable et un besoin urgent de justice. Déterminé à venger sa fille, il réunit ses anciens camarades d'armes, chacun portant les cicatrices d'un passé tumultueux.

22h43

Film d'action (Etats-Unis - Grande-Bretagne 2008)

Course à la mort

En 2012, dans un monde ravagé par le chômage, la téléréalité est devenue le divertissement favori des masses assoiffées de violence. «La Course à la mort», une émission dans laquelle des prisonniers se livrent une lutte impitoyable, remporte tous les suffrages. Ancien pilote automobile condamné à tort pour le meurtre de sa femme, Jensen Ames se voit proposer d'y participer. S'il gagne, il sera libéré.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:24	12:41	15:55	18:25	19:49
CONSTANTINE	05:29	12:45	16:00	18:30	19:53
ALGER	05:43	13:00	16:15	18:44	20:07
OUARGLA	05:36	12:51	16:09	18:38	19:57
CHLEF	05:50	13:07	16:21	18:51	20:14
MOSTAGANEM	05:55	13:11	16:26	18:56	20:19
ORAN	05:58	13:14	16:30	18:59	20:22

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8432 – MARDI 3 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	14°
Oran	21°	8°
Constantine	22°	8°
Ouargla	29°	18°

COMMERCE INFORMEL À BÉJAÏA

Saisie de plus de deux quintaux de poulet avarié

Les services de sécurité et les agents de contrôle de la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE) de la wilaya de Béjaïa ont intensifié la lutte contre les circuits commerciaux illégaux. Ils ont multiplié les interventions ces derniers jours, aboutissant à la saisie de 228 kg de viande de poulet avariée (poulet haché, abats, cuisses, poitrines et carcasses) par les agents de la police d'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE).

Ces derniers ont agi en collaboration avec les agents de contrôle de la direction du commerce (DCP) et les vétérinaires de la direction des services agricoles (DSA) dans le cadre de la répression des fraudes et la lutte contre les mauvaises pratiques commerciales. «La saisie est intervenue après le contrôle de plusieurs bouchers et volaillers du centre-ville de Béjaïa», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

«La marchandise, qui était exposée à la vente sans respect de la chaîne de froid et des conditions d'hygiène, a été saisie et confiée aux services concernés pour destruction», ajoute la même source. Une procédure réglementaire a été initiée à l'encontre du contrevenant.

Les contrôles ont, en outre, opéré la neutralisation d'un atelier clandestin de production de transformation de désinfectant à Bir Slam, commune de Béjaïa et à la saisie d'importantes quantités de produits de nettoyage contrefaits.

L'une des opérations les plus marquantes s'est déroulée récemment, il s'agit de la découverte d'un atelier clandestin. C'est ainsi que «les agents de la 6e sûreté urbaine de la ville de Béjaïa ont saisi 1700 bouteilles d'esprit de sel, 84 bouteilles de grésil, 17 jerricans en plastique de 100 litres et 11 barils de 150 litres pleins d'esprit de sel, des bouteilles en plastique vides et des rubans adhésifs», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué, soulignant que cette opération a pour but de protéger la santé publique et de lutte contre le commerce informel.


Les services de contrôle à l'offensive

Après une vérification administrative et réglementaire, l'atelier s'est avéré illégal et son propriétaire ne disposait pas d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice de cette activité. L'individu a été arrêté et l'entrepôt a été scellé et une suspension immédiate de son activité.

Une procédure réglementaire a été engagée à l'encontre du contrevenant pour création d'une activité classifiée notamment un atelier de production de détergents sans agrément et l'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce et sans respect des règles de sécurité liées à la manipulation de ces produits.

Dans une autre opération menée à Kherrata, les services de police ont mis la main aussi sur 22 kg de tabac à chiquer contrefait dans un entrepôt situé en bas d'un immeuble dans le centre-ville. «Deux individus, âgés de 21 et 58 ans, ont été interpellés, 2 kg de tabac à chiquer emballés dans 393 petits sachets en plastique et trois balances électroniques ont été saisis», indique encore la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La perquisition d'un garage, situé en face de l'immeuble et appartenant au fils de l'un des individus interpellés auparavant, a permis de saisir encore une autre quantité de tabac à chiquer estimée à 2002 kg en plus de 42kg de cendre et 1 grand sachet de tabac sous forme de feuilles sèches, un instrument mécanique de malaxage du tabac et une grande balance électronique. Une procédure réglementaire a été engagée à l'encontre des contrevenants pour «possession de tabac à chiquer contrefait, exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce, exposition et commercialisation de produits contrefaits nocifs à la santé publique».

A Akbou, les services de police, les agents de contrôle de la DCP et le vétérinaire de la commune ont saisi au cours d'une opération commune de contrôle ciblant trois bouchers et volaillers du centre-ville 146 kg de viande blanche et rouge avariée, 209 litres de lait ainsi que 92 boîtes de lait fermenté et 5kg de beurre impropres à la consommation. Une procédure réglementaire a été enclenchée à l'encontre des contrevenants.

N. Bensalem

ETRUMEUS GOLANII

Un nouveau poisson pélagique dans nos eaux

LES EAUX algériennes accueillent désormais une nouvelle espèce halieutique. La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture a annoncé hier l'enregistrement d'Etrumeus golanii, un poisson côtier pélagique proche de la sardine, après le débarquement de quantités de petits poissons dans les ports de Skikda et Boumerdès fin février 2026. L'identification de cette espèce repose sur un rapport scientifique élaboré par le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, qui a analysé photos et échantillons avec des chercheurs spécialisés.

Selon la Direction, Etrumeus golanii ne présente aucun impact négatif notable sur les pêcheries locales ni sur la santé publique, tout en constituant une espèce d'intérêt commercial dans l'Est de la Méditerranée. Originaire de l'Ouest de l'océan Indien, le poisson a atteint la Méditerranée via le canal de Suez. Doté d'une grande capacité d'adaptation aux variations de température et aux courants, il possède également une longue période de reproduction et un renouvellement régulier de ses juvéniles, des facteurs qui ont favorisé son expansion progressive vers le sud de la Méditerranée.

Au niveau national, Etrumeus golanii avait été signalé pour la première fois en février 2017, au large de Cherchell (Tipaza), après la capture d'un banc par un sardiner à environ 30 mètres de profondeur. Depuis, sa propagation reste suivie de près par les autorités halieutiques.

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture assure la poursuite des opérations de suivi et de collecte de données, à travers un renforcement des programmes d'échantillonnage et l'étude détaillée de la répartition, des caractéristiques biologiques et de l'évaluation des stocks, afin d'assurer un suivi scientifique continu et une gestion durable de cette nouvelle espèce pélagique.

S. N.

GREFFE D'ORGANES

Le défi confié à un expert

LE MINISTÈRE de la Santé franchit une nouvelle étape dans le renforcement du secteur de la transplantation d'organes en Algérie. Le ministre de la Santé, Mohamed Sadik Aït Messaoudène, a présidé hier la cérémonie d'installation du professeur Ahmed Nakhla au poste de directeur général de l'Agence nationale de transplantation d'organes. La cérémonie s'est déroulée au siège de l'agence, en présence de personnalités clés, dont le directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, M. Abed Hallouz, ainsi que des cadres de l'administration centrale du ministère de la Santé et de l'Agence nationale de transplantation d'organes. Le ministre a adressé ses félicitations au nouveau directeur général, soulignant l'excellence de son parcours professionnel et ses contributions scientifiques dans le domaine de la chirurgie thoracique et de la transplantation rénale. Il a également mis en avant l'importance de son rôle pour relancer et dynamiser le secteur de la transplantation d'organes en Algérie, un domaine stratégique pour le système de santé national. «Il est essentiel de relever le défi de la transplantation d'organes et de redonner vie à ce domaine afin de renforcer les capacités de notre système de santé et d'affirmer la place de l'Algérie à l'échelle régionale et continentale», a déclaré le professeur Aït Messaoudène. **S. O. B.**

SEAAL

Neuf agences ouvertes le soir pendant le Ramadan

DANS une initiative visant à améliorer l'accès aux services publics et à rapprocher l'entreprise de ses clients, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) annonce l'ouverture nocturne de neuf de ses agences durant le mois sacré de Ramadan. C'est ce qu'a un communiqué de SEAAL. À partir d'aujourd'hui et jusqu'à la fin du Ramadan, les agences de Dar El Beïda, Bach Djerrah, Boulogne, Douera, Sidi Abdallah, Bou Ismaïl, Tipaza (Matares), Hadjout et Cherchell seront accessibles tous les jours de la semaine, de 21h à 23h.

Cette mesure, explique la SEAAL, vise à adapter les horaires de service aux spécificités du mois de Ramadan et à permettre aux usagers de bénéficier des prestations de l'entreprise dans les meilleures conditions. **H. B.**

Condoléances

L'ensemble du personnel du quotidien national *Le Jeune Indépendant*, peiné par le décès de la mère de leur collègue Lilia Aït Akli, lui présente ainsi qu'à toute sa famille ses sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de son soutien et de sa profonde sympathie.

«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !»

Sourate.89 Al-Fajr (L'Aube)